

**L'AGENDA 21  
SCOLAIRE  
EN**

**21**

**QUESTIONS**

**UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**LES ÉCOLES TÉMOIGNENT**

Pourquoi cette publication ? .....	5
Introduction .....	7
<b>CONTEXTE ET ENJEUX</b> .....	<b>9</b>
Le développement durable .....	10
Education et développement durable .....	11
Les états de l'éducation autour du développement durable .....	13
Les démarches en Europe .....	15
L'«Agenda 21» scolaire en Wallonie .....	17
<b>TEMOIGNAGES ET EXPERIENCES D'ECOLES</b> .....	<b>23</b>
<b>Comprendre l'intérêt d'un «Agenda 21» scolaire pour son établissement</b> .....	<b>24</b>
1. Pourquoi se lancer dans une démarche ? .....	24
2. Quelles sont les motivations des écoles «Agenda 21» scolaire ? .....	26
3. Pourquoi s'appuyer sur une démarche comme l' «Agenda 21» scolaire ? .....	28
<b>Construire sa démarche pas-à-pas</b> .....	<b>30</b>
4. Quelles sont les conditions pour démarrer ? .....	30
5. Pourquoi réaliser un diagnostic de départ ? .....	32
6. Comment mobiliser la communauté scolaire ? .....	34
7. Quelles formes d'organisation et de fonctionnement pour faciliter la coordination ? .....	36
8. Quel est l'intérêt de la formalisation et des documents écrits ? .....	38
<b>Mener des projets pédagogiques autour du développement durable</b> .....	<b>40</b>
9. Comment favoriser le travail d'équipe entre enseignants ? .....	40
10. Comment éviter l'essoufflement dans les projets ? .....	42
11. Comment aborder le développement durable dans les cours ? .....	44
12. Comment rendre les élèves acteurs de projets ? .....	46
13. Comment valoriser les élèves ? .....	48

<b>Identifier les retombées pour l'école en termes environnemental, social, économique</b> .....	<b>50</b>
14. En quoi l'« Agenda 21 » scolaire contribue-t-il à réduire l'impact écologique de l'école ? .....	50
15. Quel est l'impact d'une telle démarche au niveau social ? .....	52
16. Quels sont les bénéfices économiques potentiels ? .....	54
<b>S'ouvrir aux autres</b> .....	<b>56</b>
17. Quel est l'intérêt des partenariats et des collaborations externes ? .....	56
18. Quels sont les outils de valorisation proposés aux écoles ? .....	58
<b>S'évaluer pour évoluer</b> .....	<b>60</b>
19. A quoi servent les évaluations ? .....	60
20. Quels sont les outils d'évaluation de la démarche ? .....	61
21. Que peut apporter la labellisation pour l'école ? .....	62
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>64</b>
<b>RESSOURCES</b> .....	<b>65</b>

## POURQUOI CETTE PUBLICATION ?

Cette publication est le fruit et le reflet des réalités des écoles accompagnées dans leur processus d'éducation autour du concept et des enjeux du développement durable. A ce titre, elle a une visée éminemment pratique et inspirante. Son objectif est d'aider d'autres établissements scolaires à s'engager dans un processus de développement durable.

Depuis une vingtaine d'années, COREN propose des campagnes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Au travers de celles-ci, les écoles sont accompagnées dans l'amélioration de leur situation environnementale. Plus de 500 écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été soutenues dans le cadre de « Ecoles pour Demain » ou « Ecole de la Qualité environnementale », démarche visant la mise en place d'un système de management environnemental certifié ISO 14001.<sup>1</sup> Une des caractéristiques de ces campagnes est de favoriser une culture commune de gestion environnementale au travers de l'éducation et la formation à l'audit environnemental participatif.

La mise en œuvre du programme d'accompagnement « Agenda 21 » scolaire, en 2007, répond à une double préoccupation : offrir un outil pour aider les écoles à coordonner les nombreux projets, souvent à l'échelle de la classe, et fournir un cadre de mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue qui tient compte des principes de développement durable à l'échelle de l'école.

Ceci implique d'élargir et articuler notre approche environnementale aux autres champs du développement durable.

Les évolutions constatées dans les écoles « Agenda 21 » scolaire sont riches, diversifiées et significatives : l'approche globale des enjeux devient progressivement une réalité, des ponts s'établissent entre les multiples projets pédagogiques et leurs acteurs, des élèves sont impliqués dans le processus, des coordinateurs assurent la continuité selon leurs moyens, des changements et ajustements au niveau des structures de fonctionnement se manifestent et des résultats sont visibles.

Stimuler le partenariat entre les écoles et inspirer d'autres acteurs à améliorer la qualité de leurs projets d'établissements dans une perspective qui concilie les enjeux du développement durable et les objectifs pédagogiques est une des ambitions de cette publication.

Elle est structurée en deux grandes parties :

Dans la 1<sup>ère</sup> partie, nous passons en revue, les principes d'actions et les champs d'application de l'éducation autour du concept de développement durable dans lesquels, les initiatives et activités scolaires relevées se sont ébauchées et prennent forme.

La 2<sup>ème</sup> partie est consacrée aux témoignages directs des acteurs et aux exemples de projets d'écoles.

<sup>1</sup> [www.ecolespourdemain.be](http://www.ecolespourdemain.be)  
[www.coren.be](http://www.coren.be) > recherche > eqt

La publication s'adresse à l'ensemble des acteurs scolaires : pouvoirs organisateurs, chefs d'établissement, professeurs, coordinateurs pédagogiques, éducatifs, gestionnaires administratifs et techniques. Nous sommes persuadés que chacun de ces acteurs pourra y identifier ses possibilités d'actions concrètes pour préparer la jeunesse à jouer un rôle déterminant dans la transformation des modèles actuels de production et de consommation insoutenables à long terme.

Nous remercions très particulièrement les écoles qui ont grandement contribué par leurs témoignages et le comité de lecture pour leurs suggestions d'amélioration et leur soutien.

Enfin, nous adressons nos remerciements aux auditeurs externes «Agenda 21» scolaire pour leur importante implication dans l'évaluation des écoles ainsi que les collègues pour leur relecture.

### Liste des écoles en démarche

1. Institut Provincial d'Enseignement Secondaire – Seilles
2. Collège Saint-Barthelémy – Liège
3. Lycée Provincial d'Enseignement Technique de Saint-Ghislain
4. Ecole communale fondamentale – Corroy-le-Grand
5. Collège Saint-Augustin – Enghien
6. Collège du Sartay – Embourg
7. Institut Marie-Thérèse – Liège
8. Athénée Royal d'Esneux
9. Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences – Ciney
10. Institut Saint-Joseph – Ciney
11. Collège Pie 10 – Châtelineau
12. Collège Notre-Dame – Basse-Wavre
13. ITCF Félicien Rops – Namur
14. Collège la Berlière – Houtaing
15. Collège Notre-Dame de la Paix – Erpent
16. Institut Notre-Dame Séminaire – Bastogne
17. Athénée Royal – Huy
18. Ecole du Futur – Mons
19. Institut Jean Jaurès – Charleroi
20. Institut Provincial d'Enseignement Charles Deliège – Binche
21. Lycée Provincial des Sciences et des Technologies – Soignies

## INTRODUCTION

Lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, plus de 170 chefs d'État et de gouvernement ont adopté l'Agenda 21. Ce plan d'actions pour le XXI<sup>ème</sup> siècle constate les problèmes et dérèglements qu'entraînent nos modes de vie, et contient une série d'objectifs et d'actions à mettre en œuvre pour parvenir à un développement durable garantissant à tous bien-être et dignité, tout en préservant la planète. La nécessaire réorientation de l'éducation vers un développement durable fait pleinement partie de ce plan d'actions.

Vingt ans plus tard, lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio +20, les chefs d'États et de gouvernement ont réaffirmé l'importance de l'éducation pour garantir un développement durable, rappelant la nécessité de doter les systèmes éducatifs des moyens nécessaires pour mieux préparer les jeunes à être des acteurs du développement durable. Ils ont également souligné la nécessité de favoriser la sensibilisation au développement durable chez les jeunes, d'adopter de bonnes pratiques en matière



de gestion environnementale dans les établissements scolaires, basées sur la participation active de l'ensemble des parties prenantes, mais aussi d'aborder la question du développement durable dans toutes les matières enseignées.

L'éducation est un levier fondamental pour opérer une transition vers un développement durable. Une telle transition requiert une société formée et informée, dotée d'un esprit critique, capable d'appréhender les enjeux de société, de prendre part aux grands choix de société, mais aussi d'adopter des décisions ambitieuses et d'être capable de les opérationnaliser. Notre système éducatif doit donc pouvoir outiller les générations présentes et futures dans ce sens pour qu'elles puissent susciter, accompagner et s'adapter aux nécessaires changements que devra opérer l'humanité.

Un des outils de mise en œuvre de l'Éducation au développement durable est l'Agenda 21 scolaire. Ce dernier décline l'Agenda 21 de Rio à l'échelle de l'établissement scolaire. Il repose sur un programme d'actions concrètes qui répondent à des problématiques identifiées au sein de l'établissement scolaire. Cette démarche volontaire introduit du sens, de la participation et de la transversalité tout au long de l'apprentissage scolaire. Elle vise à concilier les impératifs du développement durable aux objectifs pédagogiques, et à répondre concrètement aux préoccupations d'aujourd'hui et de demain.

Depuis plusieurs années, différentes écoles se sont engagées dans une telle démarche en Wallonie. Leur expérience met en lumière les réussites, les points d'attention et les écueils dans la mise en œuvre d'un « Agenda 21 » scolaire.

Cette brochure retrace en 21 questions les expériences de terrain des écoles. Illustrée de nombreux témoignages, elle offre à l'ensemble de la communauté scolaire, une vue concrète, un échange de points de vue par les pairs et une source d'inspiration pour mobiliser davantage d'écoles à saisir cette opportunité d'adaptation au développement durable.

L'éducation est une priorité, et elle doit faire toute la place requise à l'Éducation au développement durable pour permettre à chacun d'acquérir les connaissances, les compétences, les comportements et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir durable.

Bonne lecture !

## **Natacha Zuinen**

Coordinatrice du Département du Développement durable Service Public de Wallonie

# CONTEXTE ET ENJEUX



## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nos sociétés modernisées et mondialisées se heurtent à des seuils de développement qui demandent des solutions rationnelles et éducatives face aux nouveaux enjeux planétaires : creusement des inégalités, changements climatiques, accroissement des pollutions. Les modes de production, mettent en péril les écosystèmes naturels, fragilisent les solidarités notamment dans la consommation des ressources et affectent le bien-être et la santé des générations présentes et futures. Il y a une exigence à appréhender et mesurer les risques qu'encourent tant nos sociétés que notre bien commun, la Planète Terre. Il est de notre responsabilité que s'engagent des prises de conscience et actions pour l'amélioration continue de la qualité de vie d'un point de vue social, économique et environnemental mais aussi culturel. C'est l'affaire de tous, ici et ailleurs, maintenant et demain !

Depuis 1987, une expression et une phrase populaire du rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement « Notre avenir commun » ont fait leur chemin et ont investi nombre de lieux de vie collectifs.

Ce document, communément appelé « rapport Brundtland » définit le **développement durable** comme « **un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins** ».

Bien que faisant débat, cette définition ne demeure pas moins la plus consensuelle et acceptée comme principe de base et cadre de référence pour envisager un paradigme autre qui, en théorie, viserait à synthétiser et inter-relier trois logiques : la protection de l'environnement, la satisfaction des besoins sociaux et le progrès économique.

Plus récemment, le décret<sup>2</sup> relatif à la Stratégie wallonne de développement durable a adopté une définition proche.

En général, le développement durable évoque une quête d'équilibre et prend option pour une cohérence dans nos consciences et pratiques face aux défis pluriels et menaces systémiques d'aujourd'hui (déséquilibre des écosystèmes naturels, mondialisation, changements climatiques, accès aux ressources terrestres, inégalités sociales, etc.).

Au fil des ans, le concept de développement durable a été exploré et promu sous différents aspects. Selon la vision que l'on se fait du développement durable, plusieurs schémas représentatifs de ce concept coexistent.

Le schéma le plus répandu tient compte de trois dimensions du développement durable et met en exergue les interdépendances entre elles (Environnement/Planète – Economie/Prosperité – Social / développement humain). Dans d'autres représentations, cette vision est bonifiée d'une quatrième composante qu'est la participation. La participation dans le processus de décisions des mesures d'amélioration est considérée comme un principe

<sup>2</sup> Décret du 27 juin 2013

de base sur lequel devrait s'appuyer toute stratégie de développement durable.

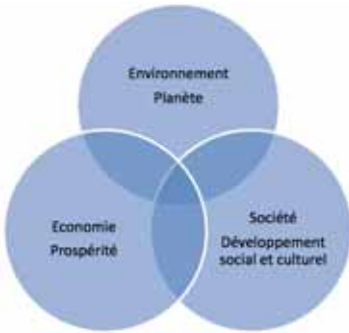


Schéma classique (version Brundtland)

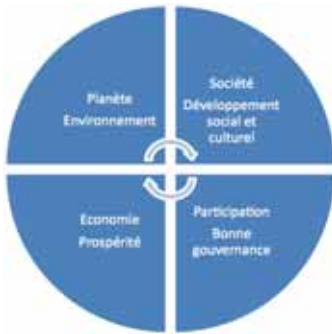


Schéma repris du Kit du développement durable 2.0 - Fondation pour les Générations Futures

## EDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Face à ce problème complexe qu'est le développement durable, nous voilà invités individuellement et collectivement à apprendre à poser des choix de société emprunts de bon sens pour garantir la satisfaction juste des besoins d'aujourd'hui et demain.

De fait, le développement durable conduit à révisiter d'autres manières de penser, habiter et vivre le monde présent. Il remet donc en question nos conceptions des limites et besoins pour demain.

Les ambitions qui sous-tendent les objectifs d'un tel développement, sa transversalité, les défis de mise en application qu'il pose ont fait du développement durable un cadre complexe, évolutif et mobilisant pour construire de nouvelles alternatives de « vivre et faire ensemble ».

## La Déclaration de Rio

Les 27 principes et recommandations issus de la Conférence de RIO 92 sur l'Environnement et le Développement, étoffent la définition du développement durable, nous aident à saisir ce concept abstrait, fournissent des repères de durabilité et impulsent son exécution à tous les échelons territoriaux, y compris à l'école.

Dans nos sociétés, l'école s'adresse quotidiennement aux jeunes générations, façonne leur développement personnel et prépare leur intégration sociétale. A travers ses différentes missions de base, l'école est évoquée comme une alliée pour contribuer à l'impulsion de nouveaux comportements responsables.

### Principe 21 de la Déclaration de RIO

**« Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier afin de forger un partenariat mondial, de manière à assurer un développement durable et à garantir à chacun un avenir meilleur »**

L'éducation, au sens large, est essentielle pour que se développe une société au sein de laquelle interagissent des hommes et femmes autonomes, responsables, imaginatifs et capables de contribuer positivement à la qualité de vie.

## L'Agenda 21

L'Agenda 21, adopté à la Conférence de Rio en 1992, accompagne la Déclaration de RIO sur l'Environnement et le Développement (27 principes de durabilité) et 4 autres documents internationaux de référence : la convention sur la biodiversité, les changements climatiques, la lutte contre la désertification et la déclaration relative à la préservation des forêts.

L'Agenda 21 est un programme de mise en œuvre du développement durable pour le XXI<sup>ème</sup> siècle structuré en 40 chapitres dont le 36<sup>ème</sup> est consacré à la « Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation ».

### Chapitre 36 de l'Agenda 21 de RIO

**« L'éducation de type scolaire ou non est indispensable pour modifier les attitudes de façon que les populations aient la capacité d'évaluer les problèmes de développement durable et de s'y attaquer. Elle est essentielle aussi pour susciter une conscience des questions écologiques et éthiques, ainsi que des valeurs et des attitudes, des compétences et un comportement compatibles avec le développement durable ; et pour s'assurer une participation effective du public aux prises de décisions »**

Ainsi, l'éducation, la formation et l'implication des jeunes générations autour du développement durable s'affirment, comme des leviers incontournables pour rencontrer les ambitieux objectifs d'un développement durable.

Toutefois, la diversité des représentations de ce que peut être une société durable et comment celle-ci fonctionnerait, rend complexe, d'une part, le travail autour de l'intégration du concept, et d'autre part l'évaluation qualitative des efforts éducatifs pluriels pour favoriser le développement durable.

### LES ÉTATS DE L'ÉDUCATION AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La décision des Nations-Unies de consacrer une décennie à l'éducation au développement durable (2005-2014) a été un tournant décisif. Sous l'impulsion de textes internationaux et nationaux, la prise en compte du développement durable dans les systèmes éducatifs, dans l'éducation et formation des jeunes connaît des avancées. Ces textes ont en commun l'engagement pour une éducation orientée vers l'accès à un plus grand nombre de personnes à des connaissances et compétences, tout long de la vie, qui permettent de construire des sociétés solidaires, pacifiques et prospères.

Plusieurs cadres d'intervention politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, parmi lesquels, le Plan Marshall 2.vert et le Programme Stratégique

Transversal communal<sup>3</sup> s'inscrivent dans une perspective de développement durable. Ce sont de véritables outils qui proposent des voies innovantes pour gérer les défis fondamentaux, pour valoriser la participation citoyenne et améliorer les relations entre les écoles et le monde économique.

L'éducation relative à l'environnement, la sensibilisation à des thématiques transversales mobilisatrices, comme la consommation énergétique, les changements climatiques ou le commerce équitable, sont des outils qui ont largement permis d'installer, au cœur des pratiques éducatives, l'éducation autour des enjeux du développement durable.

A cet égard, la traduction sur le terrain d'une telle éducation est imprégnée d'une diversité d'approches pédagogiques et de méthodes de mise en œuvre, chacune tentant au mieux d'atteindre les objectifs localement pertinents, d'une société durable. D'une telle multiplicité, nous relevons les pratiques courantes suivantes au travers desquelles, les écoles abordent le développement durable et mènent des actions à l'échelle de la classe ou de tout l'établissement :

#### **Le développement durable à travers les disciplines**

Dans cette approche, le développement durable sera abordé au sein d'une discipline sans en faire un nouveau cours ou une discipline en soi. Les élèves sont amenés à acquérir des savoirs et connaissances spécifiques en relation avec le développement durable dans le cadre de cours qui

<sup>3</sup> <http://www.wallonie.be/fr/plan-marshall> - <http://pouvoirslocaux.wallonie.be/pst/>

contribuent notamment à une prise de conscience des problèmes de société (éducation morale, éducation par la technologie, étude du milieu, géographie, histoire, sciences sociales, etc.).

### **Le développement durable comme support d'apprentissage**

Ici, le développement durable se concrétisera par la mise en place de projets citoyens, éco-responsables, éco-citoyens qui traitent une variété de thématiques : promotion de la citoyenneté, du sport et de la culture, protection de l'environnement, promotion de la santé, défense de la nature, prévention des pollutions, solidarité internationale, etc. Cette approche vise à développer la compréhension critique des enjeux multithématiques du développement durable. Sont ainsi exploités les principes et valeurs de durabilité parmi lesquels, la participation, l'engagement citoyen, la complexité, les interdépendances, la transversalité, la responsabilité, la tolérance, la solidarité intra et intergénérationnelle, l'interculturalité.

### **Les pédagogies actives pour se mettre en action**

La mise en projets autour du développement durable est souvent favorisée à travers des pédagogies actives (résolution de problèmes, par projet, expérimentation, etc.) dont les fins s'inscrivent dans les missions de l'école : créer des conditions qui favorisent la réussite scolaire des élèves et « former des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une

société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. »<sup>4</sup>.

### **De l'environnement au développement durable**

Face aux difficultés financières et à la nécessité de changer les modèles de consommation, le développement durable stimule les écoles à gérer les ressources et limiter les gaspillages. Ces écoles privilégient la dimension « environnement-ressource »<sup>5</sup> pour évoluer vers un développement durable. Elles forment leur public aux écogestes, développent des supports pédagogiques de sensibilisation aux enjeux liés aux changements climatiques à l'alimentation durable, calculent leur empreinte écologique, mettent en place des mesures d'économies d'énergie et de prévention des déchets, etc. Ces actions visent à concerner et responsabiliser l'ensemble de la communauté scolaire dans les changements concrets aussi bien au niveau des comportements individuels que des infrastructures.

Dans la majorité de ces situations de terrain, les concepts pédagogiques expérimentés et les objectifs éducatifs poursuivis (développer l'esprit critique, activer la citoyenneté, favoriser l'initiative, l'engagement collectif, les pédagogies actives, etc.) convergent sans toutefois atténuer les amalgames et confusions sur le terrain.

En réalité, une éducation autour du développement durable reste encore une énigme pour bon nombre d'écoles, d'acteurs éducatifs et de

<sup>4</sup> Extrait Chapitre II, Art 6,3° du décret « Missions » prioritaires de l'enseignement fondamental et secondaire du 24/07/1997 de la Fédération Wallonie-Bruxelles de la

<sup>5</sup> Une des sept représentations associées à l'environnement (Lucie Sauvé – 1997)

citoyens. Par exemple, sur le plan des compétences et les problématiques qu'elle aborde avec les jeunes, certaines sont explorées dans un ou plusieurs objectifs de développement durable, à travers un ou plusieurs enjeux. Nous pouvons également identifier des approches d'intégration du développement durable qui s'amorcent dans un contexte purement d'éducation pour/par/de l'environnement pour ensuite s'élargir, se croiser avec les apports d'autres formes d'éducation thématique (éducation à la paix, aux médias, à la santé, à l'interculturalité, etc.).

### LES DÉMARCHES EN EUROPE

Dans les pays de l'Union européenne, des orientations sur l'éducation ont été prises dans les stratégies nationales de développement durable suite à la Stratégie européenne pour l'éducation en vue du développement durable, adoptée à Vilnius en 2005. Celle-ci reprend 6 orientations d'actions :

- Intégrer les thématiques du développement durable dans les disciplines, programmes et cours scolaires.
- Se concentrer sur les expériences qui encouragent des comportements empreints de durabilité à l'école mais aussi sur les lieux de travail, à la maison, etc.
- Renforcer la coopération et les partenariats entre tous les acteurs de l'école et avec des acteurs extérieurs témoins d'une société en

développement (secteur privé, ONG, communes, etc.).

- Contribuer à une meilleure compréhension des relations qui unissent nos activités à celles de la région, du pays et de l'écosystème tout entier.
- User de méthodes qui mettent l'accent sur les processus et les solutions. Citons par exemple, la cartographie conceptuelle, l'enquête, les jeux, les technologies de l'information, les analyses de bonnes pratiques, les apprentissages en plein air, etc.
- S'appuyer sur les matériels pédagogiques appropriés tels que publications méthodologiques, pédagogiques et didactiques, manuels, supports visuels, brochures, étude de cas, etc.

La majorité des démarches connues aborde largement la dimension environnementale du développement durable. Le développement durable est conceptualisé de différentes façons et les efforts d'intégration se concentrent davantage sur les disciplines existantes telles que l'écologie et la biologie pour l'essentiel.

Avec l'expérience, certaines démarches élargissent leurs perspectives de travail à des questions telles que la réduction de la pauvreté, la production et les modes de consommation, la participation, le développement personnel, les droits de l'homme, la citoyenneté, la responsabilité sociale des entreprises, l'économie et le développement rural / urbain, la qualité de l'enseignement, la justice so-

ciala, etc. Ce type d'approche globale, encore marginale, porte sur des changements profonds à apporter aux structures éducatives (mission, valeurs, projet d'établissement, relations d'apprentissage, infrastructures, équipements). Sans vouloir être exhaustif, un certain nombre d'axes de travail incontournables dans ce processus d'éducation peuvent être mis en exergue dans les écoles :

- vision systémique
- gestion environnementale participative
- interdisciplinarité et transversalité

Sur le plan de la visibilité, ces démarches d'écoles se distinguent par la dénomination qu'elles adoptent : Ecole éco-citoyenne, Eco-école, Ecole durable, Ecole E3D, Ecole éco-responsable, Ecole «Agenda 21» et Ecole Iso-Emas, pour celles qui s'appuient sur le système de management environnemental et d'audit.



[www.sus-emas.ro](http://www.sus-emas.ro) - réseau européen d'écoles certifiées (certification environnementale)

[www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html](http://www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html) - France

[www.education21.ch/fr/home](http://www.education21.ch/fr/home) - Suisse

[www.baltic-education.eu](http://www.baltic-education.eu) - Pays baltiques

[www.agenda-schulen.de](http://www.agenda-schulen.de) - Allemagne

[www.scuolesostenibili.it](http://www.scuolesostenibili.it) - Italie

[www.bcn.es/agenda21](http://www.bcn.es/agenda21) - Barcelone

## L'« AGENDA 21 » SCOLAIRE EN WALLONIE

Sans prétendre faire le tour de la question, le cadre d'action « Agenda 21 » scolaire en Wallonie entend :

- Inviter les écoles à s'interroger sur leur rôle dans la société et développer des moyens d'y intervenir pleinement (conscience citoyenne et responsable).
- Fournir les outils éducatifs et formatifs pour comprendre le monde changeant (interactions des contraintes économiques, conditions sociales, enjeux écologiques).
- Faire évoluer les modes et outils d'organisation et de fonctionnement de l'école vers plus de cohérence (pilotage participatif, conditions matérielles économes, etc.).

Faisant suite à l'expérience pilote d'accompagnement d'écoles secondaires vers la certification ISO 14001, la démarche « Agenda 21 » scolaire propose aux écoles wallonnes un cadre et des outils de pilotage favorisant une éducation autour du développement durable. Les écoles conçoivent leur démarche à travers l'approche systématique d'amélioration continue inspirée des Systèmes de Management Environnemental.

Au départ des situations locales mais surtout des attentes prioritaires et de la vision que les acteurs ont de leur école, les écoles accompagnées dans la démarche mesurent leur potentiel et entament une

réflexion pour répondre aux enjeux du développement durable à travers :

### Un processus participatif

Le principe de participation citoyenne est au cœur de l'« Agenda 21 ».

Il doit se construire en concertation avec les élèves, les enseignants, la direction, le personnel administratif et technique sans oublier les partenaires comme les associations de parents. En outre, entrer en développement durable n'est pas agir uniquement dans l'enceinte de l'établissement, c'est également construire des liens avec l'environnement et les collectivités locales (commune, entreprises, maisons de personnes âgées, associations, ...) pour alimenter la réflexion, et soutenir l'école dans ses projets.

### La qualité de l'environnement et le bien-être de la communauté scolaire

S'engager vers un développement durable, c'est gérer de manière durable et responsable les ressources, c'est réaliser des économies d'eau, d'énergie et de matières en utilisant les meilleures technologies disponibles. Cet engagement conduit à la mise en place d'une politique d'achat durable intégrant les critères environnement, santé, éthique et social. C'est également prévenir les différentes pollutions (air, sol, eau) générées par les activités de l'école.

Considérée comme un lieu de vie, l'école est amenée à se préoccuper des dimensions sociales et matérielles dans



lesquelles évoluent les élèves et enseignants (normes de sécurité et d'hygiène, cadre de vie général dans l'école, activités conviviales, alimentation saine et équilibrée, lutte contre les inégalités, diversité culturelle...).

### Une éducation porteuse de sens

Un « Agenda 21 » dans une école est, avant tout, un outil pilotage et de coordination qui favorise l'intégration des dimensions du développement durable dans les programmes de cours, la gestion des bâtiments et les projets scolaires. Il offre un cadre d'action pédagogique pour que les jeunes deviennent des citoyens conscients, adoptent un regard plus solidaire sur les autres et sur la planète.

Dans sa mise en œuvre au sein des écoles, celles-ci expérimentent :

- **l'interdisciplinarité et la transversalité des projets** : la complémentarité des actions éducatives thématiques et le décloisonnement des disciplines (français, morale, sciences, géographie, histoire,...) prend tout son sens pour approcher la complexité du développement durable.
- **les pédagogies actives** : la pédagogie par projet, la résolution de problèmes, l'analyse systémique permettent à l'élève de développer une pensée critique qui l'amènera à faire les liens entre ses propres choix, ceux de l'école et les enjeux globaux du développement durable. Par ailleurs, ces méthodes concourent à développer chez les jeunes les compétences transversales requises par le décret "missions" de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### S'évaluer pour progresser

Chaque école donne un accent approprié à la dynamique en fonction de ses préoccupations.

Il n'existe pas un « Agenda 21 » scolaire identique dans toutes les écoles. Cependant, chaque école s'inscrit dans une démarche commune d'amélioration continue.

L'évaluation est donc fondamentale pour reconnaître les progrès et se remettre en questionnement afin d'entrer dans un processus d'amélioration permanent. En effet, comment s'améliorer et évoluer dans un contexte changeant sans se donner des balises ?

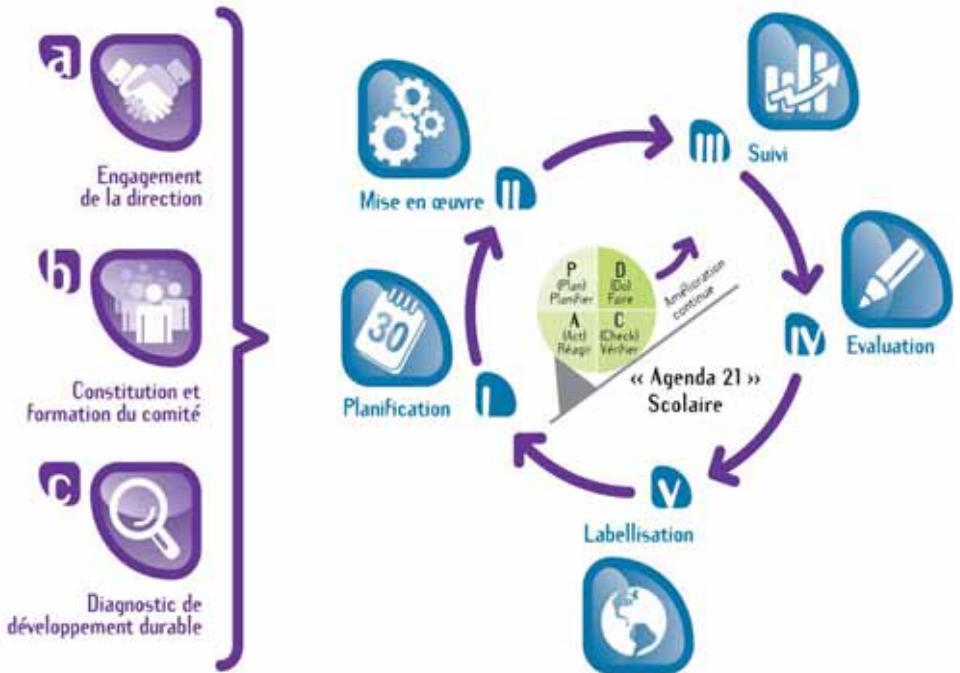
Pour ce faire, il existe un dispositif de labellisation de la démarche « Agenda 21 » scolaire permettant une meilleure efficacité du processus.

Le référentiel de labellisation « Agenda 21 » scolaire propose 4 catégories de critères d'évaluation qui concernent :

- Le pilotage participatif de la démarche
- L'intégration du développement durable dans l'établissement
- L'organisation et le développement de projets pédagogiques transversaux autour d'enjeux et thématiques comme la gestion environnementale, les économies de ressources, la santé et le bien-être.
- La communication et l'ouverture vers l'extérieur

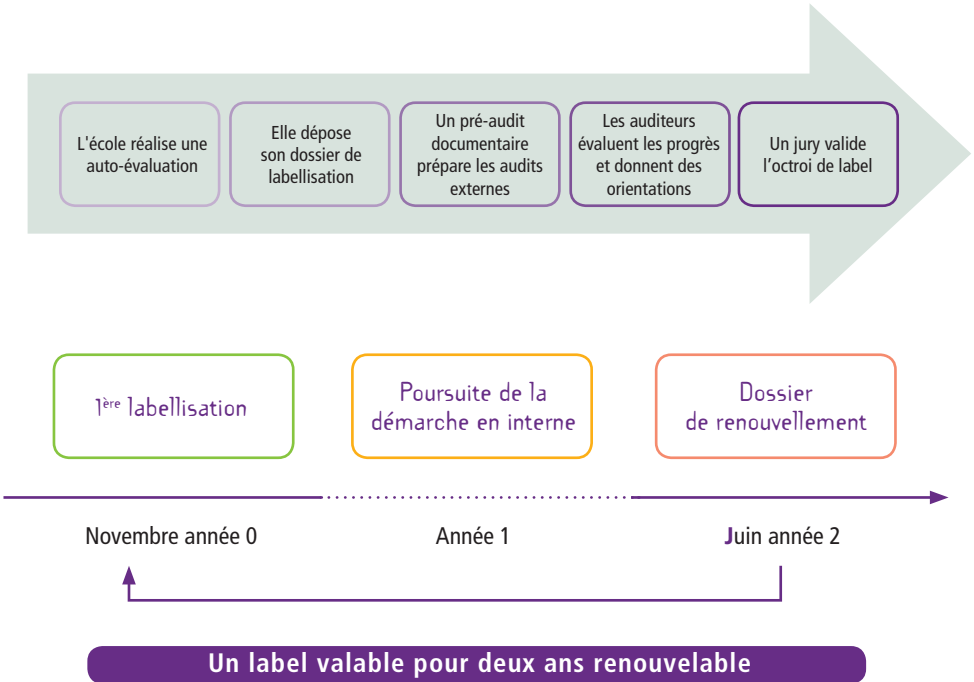
Dans la démarche, obtenir le label comprenant 3 niveaux de progrès n'est pas un aboutissement en soi mais un engagement quotidien pour agir et faire évoluer l'école vers un développement durable.

La démarche est basée sur une série d'étapes claires et précises dont les fondamentaux sont la constitution d'un comité de pilotage, la réalisation d'un diagnostic, l'élaboration d'un plan d'action et l'évaluation planifiée de la mise en œuvre de la démarche.



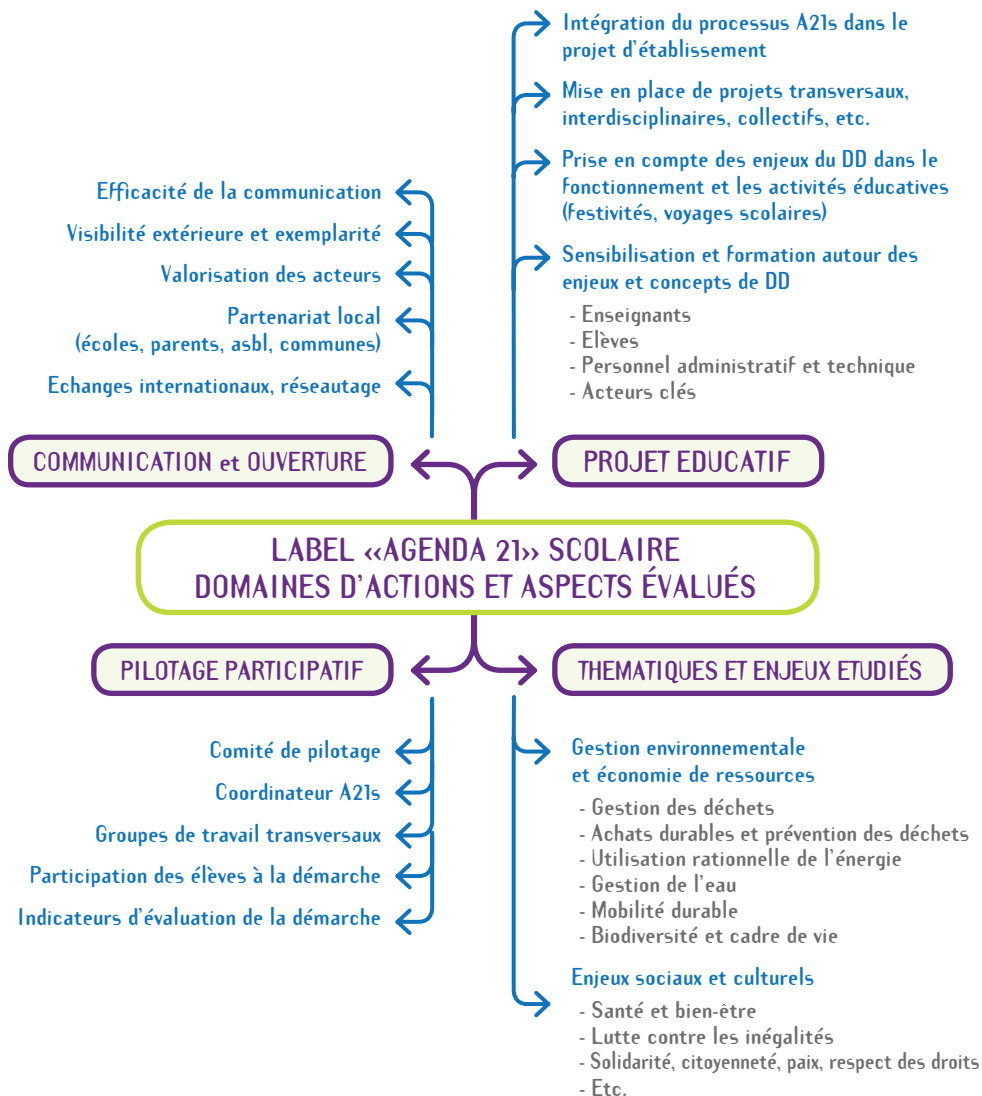
## Le processus et les critères de labellisation « A

### LE PROCESSUS DE LABELLISATION



# Agenda 21» scolaire suite à l'accompagnement

## LES CRITÈRES DE LABELLISATION



# CITATIONS

## CE QU'EST UN «AGENDA 21» SCOLAIRE SELON LES DIRECTEURS, COORDINATEURS ET ENSEIGNANTS<sup>6</sup>

« Projet systémique tant au niveau de l'école que de ses composantes »

« Un projet qui donne corps au décret "missions" »

« Démarche éducative et pédagogique qui donne du sens au développement durable »

« Une démarche pour intégrer le développement durable dans la démarche pédagogique, un cadre de mise en projets »

« Une démarche globale de développement durable »

« Un projet à partager avec les différents acteurs de l'école : direction, profs, élèves, parents, etc. »

« C'est fédérer une équipe d'élèves et de profs autour d'un projet global à partir de différentes composantes »

« La volonté d'initier l'école au développement durable : qu'est-ce que c'est ? comment agir ? »

« Un plan d'actions à intégrer dans les cours »

« Boîte à outils pour sensibiliser les élèves aux différents problèmes environnementaux actuels »

« Projet participatif en vue d'induire au sein de l'école l'esprit développement durable »

« Un projet d'établissement participatif qui réunit les membres de l'établissement autour du développement durable et qui dure dans le temps »

« Une boîte à outils pour une gestion environnementale efficace »

« Un fil conducteur, moteur des projets, une ligne de conduite, un cadre de référence »

« Rassembler différentes énergies »

« Une démarche, un esprit qui permettent à l'école de développer des projets au niveau du développement durable dans toutes les thématiques de celui-ci et pas seulement environnemental »

« Une ouverture vers l'extérieur : une école en «Agenda 21» scolaire devient une vitrine pour les autres : écoles, citoyens, communes, ... »

<sup>6</sup> Propos recueillis lors de l'atelier d'échanges du 23 janvier 2014 à Namur.

# TEMOIGNAGES ET EXPERIENCES D'ECOLES

## COMPRENDRE L'INTÉRÊT D'UN « AGENDA 21 » SCOLAIRE POUR SON ÉTABLISSEMENT

### 1. Pourquoi se lancer dans une démarche ?

L'intérêt pour un établissement de se lancer dans une démarche « Agenda 21 » scolaire est multiple. Toute la communauté scolaire en bénéficiera, la direction et le Pouvoir Organisateur mais également les enseignants et les élèves.

Sans être exhaustif, voici une liste d'éléments qui peuvent motiver des écoles à entrer dans une démarche d'« Agenda 21 » scolaire :

- **L'amélioration environnementale et la lutte contre le gaspillage.** Au travers des actions sur les infrastructures, des actions de gestion, de sensibilisation et d'éducation, l'école tente de limiter son impact sur l'environnement et de réduire ses consommations. Les projets touchent des domaines comme l'énergie, l'eau, les déchets et l'éco-consommation, la mobilité, la biodiversité avec des effets à court, moyen et long termes. Ces actions contribuent à mettre en cohérence les discours pédagogiques avec les pratiques de gestion au sein de l'école.
- **L'amélioration du bien-être et du cadre de vie.** L'embellissement des lieux de vie, l'aménagement d'espaces récréatifs, la mise en place de projets d'éducation conciliant la santé et l'alimentation durable, le respect

et l'ouverture à l'autre sont autant de pistes concrètes qui mobilisent les écoles dans une démarche durable.

- **La motivation et la réussite scolaire des élèves.** En donnant du sens aux apprentissages et en favorisant les pédagogies actives, les projets autour du développement durable permettent d'accroître la motivation des élèves. Les élèves, acteurs de projets, impliqués directement dans la réalisation, renforcent leur estime personnelle, retrouvent confiance et développent de nouvelles compétences.
- **La motivation des enseignants.** Comme fil conducteur pour une année, pour un cours, pour sortir de la routine, parce que cela cadre dans le programme de cours ou par conviction personnelle, les motivations des enseignants sont nombreuses pour se lancer dans des projets pédagogiques liés au développement durable. Le développement durable forme un terreau propice à une exploitation interdisciplinaire des projets et un développement de compétences transversales prescrites dans le décret missions. Les thématiques à aborder sont nombreuses et l'approche systémique permet une exploitation à des degrés divers.



- **L'éducation aux enjeux du développement durable et l'ouverture aux autres.**

Transmettre aux élèves des connaissances et des compétences pour qu'ils aient la capacité d'évaluer les problèmes de notre société et qu'ils puissent y répondre pour construire une société durable, ouvrir l'école et le regard de ses élèves sur le monde, proche ou lointain par des projets qui sensibilisent aux relations Nord-Sud, aux différences (culturelles, sociales, générationnelles), par des projets de proximité ou des projets humanitaires

ou environnementaux, par des projets de communication, d'échanges et de rencontres sont autant de buts visés par la démarche « Agenda 21 » scolaire.

- **L'apprentissage de la citoyenneté.**

Il s'agit de faire participer les élèves, les rendre acteurs de projets, les impliquer dans la réalisation, se confronter à la démocratie afin de développer le sens et la pratique de la citoyenneté.



## 2. Quelles sont les motivations des écoles ?

Les motivations pour se lancer dans une démarche «Agenda 21» scolaire varient d'un établissement scolaire à un autre. Elles partent souvent d'une prise de conscience de l'importance d'éduquer les jeunes aux enjeux du développement durable en les impliquant directement dans des projets participatifs. Elles sont aussi liées à la volonté de donner plus de cohérence aux activités menées dans l'école et/ou de trouver une méthode de travail pour s'organiser efficacement dans la mise en place de projets de manière pérenne.

Ces motivations de départ évoluent généralement au cours du temps lorsque l'école découvre tout ce que peut englober l'«Agenda 21» scolaire à

travers les différentes facettes du développement durable qui peuvent être abordées. D'une approche purement éducative ou motivée par la gestion environnementale, l'école va élargir sa vision à l'amélioration du bien-être et de la convivialité, à la valorisation des actions sociales, à l'ouverture vers l'extérieur et le développement de partenariats. Ou inversement, d'une approche plutôt centrée sur la dimension sociale, l'école va commencer à s'intéresser à la gestion environnementale et aux économies possibles.

### Répondre aux enjeux de notre société et jeter des ponts vers l'extérieur

*« L'«Agenda 21» scolaire propose un cadre pour sensibiliser les élèves aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle. Un collège doit être ouvert à ces grands enjeux. Avant, j'avais une vue réductrice du développement durable l'associant davantage à l'écologie. Finalement, je me suis rendu compte que le développement durable était un concept plus englobant, avec des perspectives sur la personne. Par ailleurs, l'«Agenda 21» donne corps au décret "missions". Ce qui m'a plu également, c'est le fait que le projet n'est pas que scolaire. La fédération se fait au-delà de l'école. L'«Agenda 21» jette des ponts avec l'associatif que nous n'aurions pas pu connaître et il favorise réellement les rencontres inter-réseaux. »*

**Directeur du Collège Saint-Barthélemy à Liège**

### Eduquer au développement durable et apporter une cohérence entre discours et pratiques

*« Notre motivation est aujourd'hui multiple. La notion de développement durable est une vraie notion, importante pour les enfants et leur avenir. Il est indispensable d'éduquer nos élèves à ces enjeux. On ne peut plus passer à côté de thématiques comme la solidarité, l'environnement, la citoyenneté, le bien-être, le commerce équitable, etc. Toutes ces thématiques peuvent être abordées dans le cadre scolaire. D'autre part, au niveau de la gestion et des infrastructures, nous devons être cohérents entre ce qui se dit en classe et ce qui se fait sur le terrain. Faire des économies d'énergie en investissant dans l'isolation et la régulation du chauffage et montrer aux élèves les résultats obtenus en termes d'économie financière, de réduction d'émissions de CO2, de confort, etc. Les aspects de gestion et les aspects pédagogiques sont liés. Les uns justifient les autres et inversement ».*

**Directeur au Collège Notre-Dame de Basse-Wavre**

### Développer des projets d'accrochage scolaire

A l'IPES de Seilles, la direction cherchait un moyen pour favoriser l'accrochage scolaire et améliorer l'image générale de l'école. « J'ai tout de suite compris que cette démarche serait fédératrice au sein de mon établissement ». A travers l'« Agenda 21 » scolaire, la communauté scolaire est mobilisée pour développer des projets pédagogiques participatifs et transversaux. Ces projets visent à mettre en valeur les sections techniques et professionnelles aux potentialités souvent méconnues. Cette démarche a conduit l'école à s'ouvrir vers l'extérieur pour montrer ses réalisations et développer des partenariats. Un des résultats de la prise de conscience et de l'implication croissante de la communauté scolaire est l'évolution progressive des pratiques de gestion environnementale.

**Directrice de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seilles**

### 3. Pourquoi s'appuyer sur une démarche comme l'«Agenda 21» scolaire ?

La démarche «Agenda 21» scolaire peut effrayer certaines écoles par son ampleur ou son jargon spécifique. Elle est pourtant accessible à tous les établissements scolaires quels que soient les projets déjà mis en place ou les compétences existantes en interne.

L'intérêt de la démarche proposée est d'offrir un cadre structurant, une méthode de travail dotée d'outils qui permettent à l'école d'avancer à son rythme et de s'évaluer régulièrement.

Les balises offertes par la méthodologie facilitent la progression de l'école et l'empêchent de s'enliser dans une profusion de projets qui partent dans tous les sens ou d'être immobilisée par un manque de ressources ou un changement dans l'organisation.

Doser ses efforts, avancer à petits pas mais en laissant des traces écrites, ancrer les acquis profondément dans l'école, s'organiser et prendre le temps de regarder en arrière pour mieux avancer constituent les principaux apports de la méthodologie.

#### Elargir sa vision

*« Nous avons tendance à nous lancer dans une multitude de projets mais sans jamais évaluer les retombées. L'«Agenda 21» scolaire a apporté une cohérence dans notre travail et une cohésion au sein de l'équipe. Avec la démarche proposée, nous apprenons à nous évaluer pour évoluer progressivement. Les échéances fixées nous poussent à avancer, les documents nous aident à nous structurer, à faire des liens. Nous apprécions le regard extérieur qui nous incite à prendre du recul et nous encourage. La démarche nous a aussi poussé à élargir notre vision, d'un focus plutôt environnemental, nos 'lunettes' «Agenda 21» scolaire nous ouvrent maintenant à tous les domaines : bien-être, solidarité, ouverture vers les autres. Chaque document, chaque étape de la démarche est importante mais il faut du temps pour le comprendre et l'intégrer. »*

**Coordinatrice à l'école fondamentale de Corroy-le-Grand**



## Des outils pour fédérer la communauté scolaire

« L'intérêt de la démarche « Agenda 21 » scolaire est de fédérer la communauté scolaire en montrant que chacun fait déjà des choses dans son coin et peut contribuer d'une façon ou d'une autre au projet global de l'école. Les outils méthodologiques contribuent à la communication, à l'organisation, à la participation nécessaires à cette fédéralisation. Ils ont aussi permis à l'école de poursuivre le travail entamé malgré le départ du coordinateur initial. En se basant sur la structure mise en place, la nouvelle équipe a pu rebondir. »

**Directeur de l'Institut Saint-Joseph de Ciney**

## CONSTRUIRE SA DÉMARCHE PAS-À-PAS

### 4. Quelles sont les conditions pour démarrer ?

Un groupe de professeurs dynamiques, une direction sensibilisée, un gestionnaire motivé ou même un Pouvoir Organisateur conscient de l'intérêt de la démarche peuvent être à l'origine de la démarche. Tous les établissements scolaires, du fondamental et du secondaire, quel que soit le réseau d'enseignement, peuvent initier un «Agenda 21» scolaire.

L'adhésion de la direction est indispensable. Sans ce soutien stratégique, la démarche «Agenda 21» scolaire ne touchera pas l'ensemble de la communauté scolaire. La motivation des élèves sera progressivement acquise par des projets participatifs. La collaboration des enseignants, des ges-

tionnaires et du personnel technique pourra se développer selon l'ampleur du processus. Mais la présence d'une petite équipe d'enseignants motivés au départ est nécessaire sans quoi le démarrage sera difficile.

Pour démarrer, il est recommandé d'identifier un coordinateur de la démarche qui aura un rôle au niveau de la circulation de l'information et de l'émulation au sein de l'école. Ce coordinateur est entouré d'un comité de pilotage constitué de personnes ressources au sein de l'école (direction, gestionnaire, chef d'atelier, enseignants, ..). Le comité planifie les grandes orientations et évalue régulièrement le processus.

#### Un groupe thématique qui élargit son champ d'actions

*« Au départ, une cellule a été mise en place pour réfléchir aux actions à mener en matière d'énergie. Assez vite, l'équipe s'est rendue compte qu'il fallait impliquer les élèves et élargir la thématique. La cellule énergie est rebaptisée IMT DD pour Institut Marie-Thérèse en Développement Durable et l'école décide de s'inscrire dans la démarche d'«Agenda 21» scolaire. Depuis, ce groupe d'enseignants mène des réflexions et des actions pour sensibiliser la communauté scolaire au développement durable : petit déjeuner de rentrée des professeurs, distribution de pommes, petit déjeuner de Noël, diminution du chauffage de 1°C un jour en hiver, collecte de vivres non périssables et de matériel scolaire pour les restos du cœur. »*

**Coordinateur à l'Institut Marie-Thérèse à Liège**

## Une initiative du Pouvoir Organisateur provincial

Dans les écoles provinciales du Hainaut, la proposition de démarrer une démarche « Agenda 21 » scolaire vient au départ de la Province. *« J'ai été engagé par la Province pour initier des projets de développement durable dans un maximum d'écoles. Certains établissements ont accepté de se lancer dans un « Agenda 21 » scolaire. Les directions ont compris l'intérêt pour leur école d'intégrer une telle démarche globale qui permettait de valoriser ce qui existait déjà dans l'école. Pour démarrer concrètement, il fallait trouver une équipe sur place qui soit motivée pour porter le projet et coordonner la démarche au sein de l'école. Nous nous sommes appuyés sur des enseignants, des coordinateurs pédagogiques ou des chefs d'atelier dynamiques et enthousiastes... avec succès ! »*

**Coordinateur « Agenda 21 » scolaire au sein de la Direction Générale des Enseignements du Hainaut**

## Une initiative d'enseignants soutenue par la direction

A l'Athénée Royal d'Esneux, l'engagement dans la démarche « Agenda 21 » scolaire est partie d'une initiative d'enseignants dynamiques menant depuis de nombreuses années des projets transversaux en faveur de l'environnement : mare, sentier didactique, haie vive sauvage, etc. Dans ce contexte où une dynamique interne en matière de projets était ancrée dans les mœurs, l'« Agenda 21 » scolaire n'était qu'une suite logique pour amener une cohérence globale à ce qui se faisait déjà dans l'école. La direction appuie activement la démarche : *« Mon rôle de direction est de soutenir l'équipe moteur de l'« Agenda 21 » en lui facilitant le travail par un aménagement des horaires, par une liberté dans l'organisation de projets pédagogiques, par des formations. J'ai aussi la responsabilité de valoriser le travail réalisé et de canaliser l'enthousiasme pour tenir compte des contraintes de terrain. En fixant les balises, par exemple via le projet d'établissement, je contribue à motiver l'ensemble de la communauté scolaire. »*

**Préfète des études de l'Athénée Royal d'Esneux**

## 5. Pourquoi réaliser un diagnostic de départ ?

Si la direction est motivée à faire évoluer son établissement dans une perspective de développement durable et qu'elle peut s'appuyer sur un coordinateur entouré d'une petite équipe, l'étape décisive pour lancer l'«Agenda 21» scolaire est la réalisation d'un état des lieux ou diagnostic de départ.

Ce rapport synthétise les forces et les faiblesses de l'école dans tous les domaines qui touchent à la gestion environnementale (déchets, énergie, eau, achats, mobilité, ...), à la communication interne et externe, aux structures de concertation et de gestion et aux projets pédagogiques. Il permet d'identifier ce qui existe déjà dans l'école mais donne aussi l'occasion d'analyser ce qui pourrait être amélioré et les actions à entreprendre en priorité. Le diagnostic vise à objectiver la situation de départ en se basant sur des constats de terrain.

### Savoir vers où aller

*«A partir du rapport de diagnostic, nous avons pris certaines directions à court et à long termes. Nous avons vu quelles étaient les orientations possibles et la démarche «Agenda 21» scolaire nous a paru plus claire au niveau de sa portée. Grâce à ce document, nous avons réalisé que de nombreuses choses se faisaient déjà. Nous avons pu les rassembler et rendre le tout plus cohérent. On voit donc mieux vers où on veut aller. Certaines pistes n'auraient peut-être pas été explorées sans ce diagnostic et il a permis de dégager des moyens d'actions.»*

**Gestionnaire au Collège Notre-Dame de la Paix à Erpent**



## Se poser des questions et définir ses priorités

*« Grâce à l'état des lieux de départ, nous avons découvert ce qui ne fonctionnait pas dans notre gestion. Nous nous sommes posés plein de questions, de nouvelles idées et de nouvelles thématiques de travail sont apparues. Par la structure que nous offre l' « Agenda 21 » scolaire, nous avons pu mettre l'accent sur certaines priorités. Cela nous a permis de faire le tri parmi la multitude de projets pour être plus opérationnels. Cette approche ne concerne pas uniquement les projets pédagogiques mais s'étend également à la gestion interne et à la communication. Le diagnostic donne des clés pour avancer et s'organiser. »*

**Coordinateur au Lycée Provincial des Sciences et des Technologies de Soignies**

Tenant compte du rapport de diagnostic, une réflexion s'entame en concertation pour se questionner sur les objectifs, définir les priorités de l'école et faire des choix entre les actions d'amélioration possibles. Dans les domaines analysés, les différents acteurs scolaires (élèves, enseignants, personnel administratif ou technique) expriment leurs points de vue, suggèrent des améliorations et font émerger des idées de projets ou d'actions concrètes. La concertation permet d'orienter les choix en tenant compte de la motivation des acteurs, des moyens humains et financiers disponibles, de la cohérence avec le projet d'établissement ou de tout autre critère prioritaire pour l'école.

La réflexion porte également sur les outils et moyens d'évaluation qui seront utilisés pour analyser la progression de l'école.

L'implication des acteurs à ce stade garantit la mobilisation.



## 6. Comment mobiliser la communauté scolaire ?

### Aller chercher les compétences utiles des différents acteurs

*« En plus des actions de communication, comme la présentation lors d'une assemblée générale ou l'affichage dans la salle des professeurs, nous motivons individuellement certains enseignants. En fonction des projets, nous identifions des enseignants qui pourraient être intéressés à participer et nous les contactons directement. Cela demande un peu de temps de coordination mais c'est efficace pour se partager les tâches et faire collaborer des personnes qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble. »*

**Coordinatrice à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seilles**

Au départ, l'« Agenda 21 » scolaire ne représente pas grand-chose pour la majorité de la communauté scolaire. Il faut du temps et une bonne communication interne pour mobiliser progressivement un plus grand nombre de personnes, faire tache d'huile et ancrer les réussites dans les mœurs de l'école.

Parfois considéré comme un projet à part, l'« Agenda 21 » scolaire est un outil de gestion et de coordination qui apporte une vision globale à l'école. Le défi est de le faire comprendre à la communauté scolaire et de montrer dans quelle mesure la démarche concerne chacun en fédérant les projets existants et en établissant des liens entre eux.

Mener une telle démarche avec un public qu'il faut, sans cesse, tirer n'a pas de sens. Autant les jeunes que les adultes auront l'impression de subir les choses et auront du mal à s'impliquer si la démarche est mal comprise ou si elle est ressentie comme im-

### Se connaître pour collaborer

*« Partant du constat qu'il existait un cloisonnement entre les projets menés dans les différentes sections et qu'il y avait un manque de communication entre les personnes malgré les nombreux outils de communication, l'établissement a réagi. Lors des prises de paroles (discours de fin d'année, discours de Noël, ...), la direction encourage les enseignants à travailler ensemble. Des actions ont été menées pour permettre aux enseignants de faire connaissance. Par exemple, la photo de chaque enseignant a été collée sur son casier pour établir le lien entre les visages et les noms. »*

**Equipe de pilotage de l'« Agenda 21 » scolaire au sein de l'Institut Félicien Rops à Namur**

posée. Ouvrir le dialogue, dès le départ, permet de construire ensemble un processus qui fait sens et qui sera porté avec motivation et enthousiasme.

Pour rendre la dynamique la plus collective possible, outre la concertation autour du diagnostic de départ, des séances d'information et de sensibilisation peuvent être organisées pour les différents groupes

d'acteurs. Ces séances peuvent prendre la forme de journées pédagogiques, de réunions d'information ou de travail, d'animations dans les classes.

Une mesure importante pour fédérer la communauté scolaire autour de l'«Agenda 21» scolaire est l'intégration de ses principes dans le projet d'établissement.

## Informer pour motiver

Une campagne de communication interne a permis de faire connaître l'«Agenda 21» scolaire à toute la communauté scolaire : présentation en assemblée générale et lors d'une journée pédagogique, information aux parents et au conseil d'administration, implication des élèves via des actions de sensibilisation et l'élection d'éco-délégués. Les principes liés au développement durable ont été intégrés dans le projet d'établissement et une visibilité a été donnée au label «Agenda 21» scolaire en le faisant apparaître sur les documents officiels. *« On entend de plus en plus parler de l'«Agenda 21» au sein de l'école et un nombre croissant de personnes (enseignants, élèves, personnel non enseignant) rejoignent le train en marche pour former une équipe active et dynamique. Au fil des réalisations positives, la motivation fait tache d'huile ».*

**Directeur au Collège Notre-Dame de Basse-Wavre**

## Des journées pédagogiques comme point de départ

*« Au départ, l'idée est venue d'une enseignante mais personne ne comprenait vraiment bien ce qu'était l'«Agenda 21» scolaire et ce que cela allait nous apporter. Pour démarquer, deux journées pédagogiques ont été organisées pour l'ensemble de l'équipe éducative. L'objectif était de familiariser les enseignants et la direction avec le concept de développement durable, de prendre conscience de ce qui pouvait se faire au sein de l'école et de motiver l'équipe à participer activement aux projets. Tout le monde n'était pas motivé et convaincu au départ mais très vite, l'équipe s'est impliquée dans un thème commun pour l'année qui s'est clôturée par une fête scolaire. »*

**Directrice de l'école communale fondamentale de Corroy-le-Grand**

## 7. Quelles formes d'organisation et de fonctionnement pour faciliter la coordination ?

Aucune école ne dispose d'une situation idéale pour mener un «Agenda 21» scolaire. Toutes doivent composer avec les moyens humains disponibles et adapter l'ampleur de leurs actions.

Au niveau des moyens humains, la créativité, les bonnes volontés et l'investissement personnel sont déterminants. La répartition des tâches et des responsabilités sur un nombre croissant de personnes permet de soulager les porteurs de projets.

### Des heures bénévoles récompensées par l'enthousiasme des élèves

*« Comme porteur de projets, il faut avoir la volonté de s'investir en dehors des heures de cours. Les heures de travail bénévoles sont inéluctables mais l'enthousiasme des élèves et les résultats obtenus en valent le détour. Il y a des moments de découragement, de baisses de régime mais si la direction reste soutenante et les résultats perceptibles, ce n'est que passager. Il faut rester créatif et innovant. Voir ce qui se fait dans d'autres écoles et échanger avec d'autres enseignants stimulent notre école et nous donnent envie de poursuivre. »*

**Coordinatrice à l'école communale fondamentale de Corroy-le-Grand**

Plusieurs mesures sont expérimentées par les écoles en démarche pour favoriser le travail d'équipe :

- Aménagement des horaires pour faciliter la concertation durant des heures de fourche communes.
- Libération de la dernière heure de cours pour faciliter les réunions de concertation.
- Création de groupes de travail thématiques.
- Coordination des projets par un coordinateur pédagogique disposant d'heures de coordination.
- Organisation d'ateliers lors de journées pédagogiques.

Afin d'assurer la continuité de la coordination malgré les changements éventuels au niveau organisationnel (départ du coordinateur, mutation de la direction, changement de fonction), la démarche «Agenda 21» scolaire accorde une importance à la structure de pilotage, à la formalisation et la documentation des décisions.

## Une coordination centralisée et des groupes de travail opérationnels

« Comme sous-directrice, la coordination de l'«Agenda 21» scolaire fait partie de mes fonctions mais les tâches ont été réparties. J'assiste aux réunions des groupes de travail et assure le lien entre ces différents groupes. Les réunions des groupes de travail sont facilitées par des heures de fourche communes lorsque c'est possible mais cela n'exclut pas le travail bénévole en dehors des heures de cours pour préparer les projets. La démarche demande pas mal de moyens humains et donc de motivation personnelle car tout le travail ne peut pas être pris sur des heures NTTP. Quelques heures de coordination ont été octroyées à des enseignants pour la coordination pédagogique de projets éducatifs. »

**Sous-directrice au Collège Saint-Augustin à Enghien**

## Partager la coordination

La coordination de l'«Agenda 21» scolaire est confiée à deux coordinatrices qui disposent chacune d'heures aménagées pendant une plage horaire commune pour permettre les réunions. Le nombre d'heures à disposition varie chaque année en fonction du nombre total d'heures NTTP dont l'école dispose. Les coordinatrices ont pour mission de coordonner l'ensemble des projets pédagogiques menés autour du développement durable et de gérer la délégation d'élèves. L'équipe a changé plusieurs fois mais la continuité est assurée.

**Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seilles**

## 8. Quel est l'intérêt de la formalisation et des documents écrits ?

La démarche « Agenda 21 » scolaire incite les établissements scolaires à garder des traces écrites de ce qui s'y passe et s'y décide. Si ce côté administratif paraît parfois lourd, les écoles en perçoivent rapidement l'utilité. Les traces écrites aident à maintenir la synergie et assurent une **continuité dans le processus au fil des années** quels que soient les changements de personnes qui surviennent.

Les documents écrits servent pour le **suivi des actions** et contribuent à la **communication des résultats**. Rédiger et gérer les différents documents demandent du temps mais cela apporte **une cohérence et une efficacité** dans le travail. Grâce aux balises proposées dans la démarche, les écoles marquent des temps d'arrêt pour regarder en arrière et analyser périodiquement les avancées. En s'appuyant sur leurs acquis (actions et décisions), les écoles continuent à progresser sans continuellement tout recommencer.

Logo Ecole

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Logo Agenda 21

Formulaire 2.6

Page 1 sur 3

FORMULAIRE :  
GESTION DES PROJETS ÉDUCATIFS

Partie 1 : Description du projet

Nom du projet

Gestionnaire du projet :

Collaborateurs éventuels :

Cours concernés :

Classe(s) concernée(s) :

Thématiques développées :

Eco-gestion

Solidarité

Cadre de vie et bien-être

Santé

Économie

Veiller à ce il l'équilibre entre toutes les dimensions du DD

Référence au programme  Oui  Non

Préciser en quelques mots (programme, chapitre...) :

Public cible :

Dirigeants

Enseignants

Éducateurs

Personnel administratif

Personnel de maintenance

Autres

Objectifs du projet :

## Les objectifs de ces documents écrits sont multiples<sup>7</sup> :

- **organiser la gestion** quotidienne au travers des procédures opérationnelles qui permettent d'établir qui doit faire quoi, quand en matière de gestion des déchets, de régulation de chauffage, etc. En décrivant les règles de fonctionnement dans un document, tout le monde peut avoir accès à l'information.
- **structurer l'organisation** en consignait dans des procédures écrites les informations utiles sur les organes de concertation existants, sur les tâches et responsabilités des différents acteurs ou en précisant la stratégie de communication.
- **archiver et faire le lien entre les projets** réalisés au moyen du bilan de projets qui permet, par exemple, de recenser l'ensemble des projets menés en identifiant les classes et les disciplines concernées, les partenaires éventuels et d'évaluer l'intérêt de pérenniser une action. Grâce à ce travail, c'est aussi l'historique des projets qui est conservé.
- **suivre les consommations** et améliorer les performances grâce à un tableau d'indicateurs. L'analyse des évolutions permet d'identifier les problèmes et de réagir en conséquence s'il y a des fuites ou du gaspillage.
- **passer en revue les projets**, les actions réalisées et les évaluer pour identifier les points qui peuvent encore être améliorés l'année suivante.

### Evoluer grâce aux traces écrites

« Ce qui est dit et n'est pas écrit, s'oublie. Nous essayons donc de systématiser les rapports de réunions et de mettre par écrit un maximum de décisions et de constats. Le volet administratif de la démarche est un peu lourd mais nécessaire pour comparer d'une année à l'autre la progression de l'école et voir vers où on va. Cela permet aussi de vérifier la cohérence de nos actions et d'alimenter le plan d'actions de l'année suivante. Suivre les indicateurs est le seul moyen d'évaluer l'impact de la démarche objectivement. »

Coordinateur au Collège Pie 10 à Châtelaineau

<sup>7</sup> Des exemples de procédures sont disponibles sur [www.agenda21.scolaire.be](http://www.agenda21.scolaire.be)

## MENER DES PROJETS PÉDAGOGIQUES AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un objectif central dans la démarche « Agenda 21 » scolaire est de favoriser les approches pédagogiques systémiques qui entrecroisent les points de vue et les thématiques. Les enseignants sont invités à élargir les champs d'application de l'éducation au développement durable, à décloisonner les disciplines, à sortir les élèves des classes pour mener des projets communs avec d'autres élèves.

Les pédagogies actives, impliquant les élèves dans la conception et la réalisation des projets sont encouragées à travers des organes de concertation ou des groupes de travail comme la création d'un éco-comité, d'un groupe d'éco-délégués ou d'autres groupes-projets.

### 9. Comment favoriser le travail d'équipe entre enseignants ?

Dans un contexte scolaire qui cloisonne les disciplines en différents cours donnés par des enseignants distincts, il faut parfois beaucoup d'énergie et d'inventivité pour mener des projets interdisciplinaires ou transversaux qui impliquent plusieurs classes ou enseignants.



Outre les mesures qui facilitent la concertation (aménagement d'horaires, atelier lors d'une journée pédagogique<sup>8</sup>), d'autres facteurs interviennent pour favoriser le travail en équipe dans une ambiance constructive :

- Aménagement convivial de la salle des profs (fauteuils, ordinateurs, machine à café, ...).
- Organisation d'activités pour souder le corps professoral (souper, tournoi, ...).
- Réalisation de projets collectifs qui impliquent plusieurs classes, plusieurs sections, plusieurs degrés.
- ...

<sup>8</sup> Voir questions 6 et 7 sur la mobilisation et sur les formes d'organisation

## Un après-midi « développement durable » pour mobiliser les enseignants et les élèves

L'école organise chaque année un après-midi « développement durable » avec des stands d'activités pour les élèves. En début d'année scolaire, la direction lance un appel à tous les enseignants qui désirent s'impliquer activement dans ce projet phare. Chaque enseignant motivé du primaire ou du secondaire peut participer. Il doit mobiliser un groupe d'élèves et préparer une activité pour d'autres élèves. Un atelier de travail est prévu lors d'une journée pédagogique pour faciliter la coordination et la préparation. Chaque année, une vingtaine de classes proposent une activité aux autres classes de l'école et à tous les élèves de 6<sup>ème</sup> primaire de la commune. Suite au succès grandissant, le nombre de stands d'activités se diversifie et augmente.

**Athénée Royal d'Esneux**

## Des coordinatrices pédagogiques pour inciter les enseignants à travailler ensemble

Dans cette école d'environ 400 élèves, l'ambiance conviviale facilite les échanges entre enseignants. La communication informelle dans la salle des profs ou au réfectoire joue un grand rôle pour motiver le travail d'équipe. Les coordinatrices pédagogiques assurent la cohérence des projets au niveau du 1<sup>er</sup> degré. Elles incitent les enseignants à se mettre en projet ensemble autour des thèmes du développement durable.

**Lycée provincial des Sciences et des Technologies de Soignies**

## Une cellule de travail autour d'un thème annuel

La cellule « Ecole du Futur pour la Démocratie » a été mise en place par un groupe d'enseignants motivés donnant cours en 6<sup>ème</sup> secondaire. Chaque année, la cellule propose un thème relatif à la citoyenneté à traiter de manière interdisciplinaire. Les enseignants de la cellule ont une heure de fourche commune dans leur horaire pour préparer le thème de l'année. Des projets pédagogiques et des activités extrascolaires relatifs au thème choisi sont organisés pour les élèves. Ils mobilisent un ensemble de classes et d'enseignants tout au long de l'année.

**Ecole du Futur de Mons**



## 10. Comment éviter l'essoufflement dans les projets ?

La démarche « Agenda 21 » scolaire engage l'école à privilégier les projets qui s'inscrivent dans la durée et pose la question de leur récurrence.

Les projets « one shot » menés selon les opportunités demandent beaucoup d'énergie. Ils apportent des nouveautés et sont souvent plus faciles à mener. Par contre, les résultats sont limités et leur multiplication peut jouer, à terme, sur la motivation et l'épuisement des acteurs.

En misant sur des projets récurrents, les porteurs de projets s'épuisent moins car ils peuvent s'appuyer sur l'expérience acquise en interne en améliorant éventuellement certains aspects. Loin de casser l'enthousiasme lié à la nouveauté, inscrire les projets dans la durée (en apportant éventuelle-

ment des variantes) renforce la cohérence au sein de l'école et contribue à créer une culture d'école structurante.



### Des projets de longue haleine pour des résultats concrets

*« Beaucoup de projets ont été menés au départ pour sensibiliser la communauté scolaire. Les 'journées de la pomme' et autres actions phares ont porté leurs fruits. Après plusieurs années, l'école a eu besoin de passer à autre chose. Elle s'est engagée à mener des projets de longue haleine s'inscrivant dans notre projet d'établissement et dans nos objectifs à plus long terme. Certains projets sont ancrés dans les habitudes de l'école et nous veillons toujours à ce qu'ils débouchent sur des résultats concrets et visibles, comme les projets liés à la biodiversité (présence de ruches et d'un pré fleuri à l'entrée de l'école). On ne construit pas des projets pareils en un jour ! »*

**Directeur au Collège Notre-Dame de Basse-Wavre**

## Un projet interdisciplinaire récurrent

La « course aux sciences » est une activité traditionnelle de l'école. Elle mobilise, chaque année, les enseignants en sciences et en éducation physique du 1<sup>er</sup> degré. Ces enseignants se concertent pour définir le thème annuel autour duquel les activités seront proposées. Lors de cette journée de sensibilisation alliant les sciences, la pratique du sport et l'alimentation saine, les élèves du 1<sup>er</sup> degré organisent des activités à l'attention d'élèves du fondamental venant des écoles de la région.

Depuis la mise en place de l'« Agenda 21 » scolaire, les principes du développement durable sont présents dans l'organisation. Un des thèmes abordé lors d'une journée était « l'école durable ».

**Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney**

## Plusieurs sections impliquées avec des variantes chaque année

A l'IPES de Seilles, l'organisation d'un petit-déjeuner est l'une des activités transversales menées annuellement afin de maintenir une sensibilisation à l'environnement, la santé et au bien-être à l'échelle de l'école. Pour éviter l'essoufflement, le projet n'est organisé qu'une fois par an et à chaque fois avec des petites variantes (implication de nouveaux enseignants, changement dans les produits proposés). Le projet est initié par les coordinatrices « Agenda 21 » scolaire mais sa préparation et sa réalisation sont déléguées à des enseignants du 2<sup>ème</sup> degré. Plusieurs classes de différentes sections se voient confier des tâches selon leurs compétences. Par exemple, c'est la section des arts plastiques ou la section informatique qui réalise les affiches publicitaires. La section cuisine prépare les produits qui seront consommés lors du petit-déjeuner et elle s'occupe du service. Certains enseignants profitent de l'occasion pour faire le lien dans leurs cours et aborder, par exemple, des notions comme la pyramide alimentaire. Pour les coordinatrices, il est important que tout le monde se sente impliqué et ait la possibilité de participer.

**Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seilles**

## 11. Comment aborder le développement durable dans les cours ?

Les possibilités d'aborder le développement durable dans les séquences d'apprentissage sont multiples. L'objectif ne se limite pas à l'acquisition de connaissances. Il vise aussi à développer des compétences : susciter le traitement de l'information avec une vision systémique, rechercher et analyser de solutions en situation complexe.

Les écoles « Agenda 21 » travaillent autour des principes et enjeux du développement durable. C'est donc tout naturellement que ceux-ci sont intégrés dans certains cours par des enseignants volontaires, sensibilisés, motivés et créatifs. Les formes que peuvent prendre ces cours varient d'une intégration ponctuelle dans le programme existant au développement d'un cours spécifiquement dédié au développement durable.

### Intégration dans les cours techniques et professionnels

A l'ITCF Félicien Rops, le développement durable est abordé dans les cours techniques et professionnels par un travail interdisciplinaire et transversal. Les projets visent à mettre les élèves en situation concrète pour les préparer à leur insertion dans le monde du travail. Par exemple, le projet d'Entreprises d'Entraînement Pédagogique mobilise 3 sections du 3<sup>ème</sup> degré (Technicien comptable, de bureau et commercial) autour de la création d'une entreprise virtuelle. Les élèves y apprennent à commercialiser un produit et travaillent des compétences liées à l'utilisation des outils de communication actuels, au marketing ou au commerce équitable. Une année, les élèves ont choisi comme produit un prototype de poubelle attractive de tri réalisée par la section « Arts ». Ils se sont aussi basés sur un logo créé par la section « infographie » afin de développer leurs outils de marketing (stand, dépliant publicitaire,...). L'intérêt pédagogique pour les élèves paraît évident. Ces projets apportent aussi une cohésion de l'équipe pédagogique et favorisent le travail interdisciplinaire.

**Institut technique de la Communauté Française Félicien Rops à Namur**

## Un cours d'éducation au développement durable

Un cours d'éducation au développement durable a été intégré dans le cursus des élèves de deuxième année secondaire dans le cadre de la 32<sup>ème</sup> heure. Le contenu de cette 32<sup>ème</sup> heure est un choix de l'école (parmi d'autres propositions comme une table de conversation en langues ou un cours de secourisme). Ce cours s'inscrit dans les compétences transversales d'éducation à la citoyenneté. Il se donne sur un semestre, deux heures par semaine. *« Nous avons envie de rendre ce cours attractif en proposant aux élèves des méthodes pédagogiques plus actives comme des travaux de groupes, des jeux, des débats, des mises en situation et des visites. L'année démarre par la projection d'un reportage sur la confection des vêtements en Inde. Cette première séquence ouvre à l'ensemble des facettes du développement durable (économique, culturel, social, environnemental). Les autres séquences approfondissent des aspects comme les droits de l'homme, la solidarité Nord/Sud, la mobilité durable, l'accès à l'eau et la gestion des déchets. »* L'horaire a été aménagé pour permettre aux six enseignants donnant le cours de pouvoir se rencontrer et échanger sur les contenus des différentes séquences.

**Directeur du Collège Saint-Barthélemy à Liège**



## 12. Comment rendre les élèves acteurs de projets ?

Dans les écoles en démarche, la mise en projet et l'implication active des élèves, sont facilitées par :

- l'intégration d'élèves dans des organes de concertation existants comme le conseil de participation et la **délégation d'élèves**.
- la création d'un **groupe transversal** d'élèves volontaires, désireux de s'impliquer dans des projets liés au développement durable au sens large: écoteam, greenteam, groupe d'éco-délégués ou tout autre organe du genre. Ce groupe se concerta pour définir les actions qu'il va mener.
- la mise en place d'un **groupe thématique** qui travaille autour d'une thématique définie. Par exemple, un groupe d'élèves impliqués dans la gestion d'un magasin Oxfam ou un groupe-école Amnesty International.
- la réalisation d'un projet pédagogique participatif par un groupe classe ou un groupe transversal avec **un objectif ciblé** : mise en place d'une mini-entreprise, réalisation d'un audit participatif, construction d'une exposition, etc. Ce projet peut s'inscrire dans le cadre d'un partenariat extérieur comme la réponse à un appel à projet ou la participation à un concours.

Ces élèves, porteurs de projets, sont des acteurs importants de la dynamique interne de l'école. Ils sont généralement encadrés par des enseignants volontaires qui organisent les réunions de préparation et canalisent les projets.

### L'audit participatif comme outil de mise en projet

Pour impliquer les élèves dès le démarrage de la démarche « Agenda 21 » scolaire, l'école a sollicité Coren pour réaliser des audits participatifs avec un groupe d'élèves. Ces audits ont contribué à l'état des lieux au niveau de la gestion des déchets et de l'énergie dans l'école. Grâce à des observations sur le terrain, des mesures objectives à l'aide d'appareils, des interviews, des sondages, ces élèves ont pu identifier les problèmes et faire des suggestions d'actions concrètes pour y remédier. Ils ont aussi mis en avant ce qui fonctionnait déjà bien et pouvait être valorisé. Cet audit a été bonifié par la présence du responsable Energie de la Province de Namur qui a fait part de son expertise. Dès le départ, les élèves ont été mobilisés face à des enjeux environnementaux rencontrés dans leur école. Cette approche a permis de sensibiliser les élèves et de faire participer des enseignants.

**Institut technique de la Communauté Française Félicien Rops à Namur**

L'implication des élèves est souvent proportionnelle **à leur motivation**, aux possibilités d'actions dont ils disposent. Pour maintenir la motivation des élèves, les écoles « Agenda 21 » misent sur des **projets concrets**, avec des résultats visibles à court ou moyen terme, parmi lesquels :

- L'information et la sensibilisation de la communauté scolaire : réalisation d'une exposition, projection d'un film, création d'un Power Point, réalisation d'un stand d'information, fabrication de jeux ou d'affiches, ...
- La réalisation d'actions pour améliorer le cadre de vie ou réduire l'impact écologique à l'école : aménagement et peinture de la cour, vente de matériel scolaire durable ou de collations éthiques, personnalisation de boîtes à tartines, construction de poubelles de tri, vente de paniers de fruits et légumes bio,...
- L'organisation d'un spectacle ou d'un souper, vente de produits lors d'un marché de Noël, collecte de vivre ou de vêtements, ....

## Valoriser les élèves au travers d'une Greenteam

Les élèves de la Greenteam sont des élèves volontaires issus de toutes les sections de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> secondaire. Ces élèves de sections et de niveaux différents sont amenés à travailler ensemble. L'enseignante qui les encadre est particulièrement attentive à l'intégration des élèves des sections professionnelles. Elle les soutient pour développer leurs compétences en communication, une qualité essentielle pour les élèves de la Greenteam. Les activités réalisées sont valorisantes et non imposées. Le travail se fait parfois sur le temps de midi autour d'un repas.

### Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney



## Une dynamique créée autour d'un projet de solidarité

Dans le cadre d'un projet de solidarité, un groupe d'élèves sensibilisés s'est mobilisé pour aider à la construction d'une école et d'une mini-entreprise agricole dans un village africain. Les élèves volontaires se réunissent pendant des temps de midi pour préparer des activités dont l'objectif est la récolte de fonds mais également la sensibilisation de la communauté scolaire (récolte de matériel scolaire, vente de crêpes, fabrication d'objets pour le marché de Noël, organisation d'une soirée et d'une flash-mob, ..).

### Collège Saint-Augustin d'Enghien

## 13. Comment valoriser les élèves ?

Pour valoriser les élèves et donner de la visibilité à leur contribution, les écoles en démarche développent une série d'outils et activités de communication dont:

- affichage des photos de projets aux valves de l'école
- rédaction d'un article dans le journal de l'école et/ou dans la presse locale
- publication des réalisations des élèves sur le site internet
- courrier d'information aux parents sur le déroulement d'un projet
- tenue de stands « développement durable » lors d'une journée portes-ouvertes ou d'une fancy-fair
- organisation d'une cérémonie officielle d'inauguration des aménagements réalisés par les élèves
- ....



### La valorisation par la vente des produits issus des projets

Au Collège Notre-Dame de Basse-Wavre, la valorisation passe aussi par la vente de produits issus des projets : vente de jus réalisé avec les pommes du verger de l'école, vente de miel récolté dans les ruches. Les pots et bouteilles sont ornés d'étiquettes dessinées par les élèves. Cette vente constitue un bon moyen de faire connaître les projets.

**Collège Notre-Dame de Basse-Wavre**

## Participer à des événements extérieurs et miser sur la communication

La section hôtelière est réputée pour son travail de qualité. Elle est régulièrement sollicitée pour des repas ou événements extérieurs. Toutes les occasions sont bonnes pour sortir les élèves de leur classe et faire apprécier leur travail par des externes. La même dynamique est suivie dans les autres sections comme la section « arts » qui participe à des expositions, des défilés. L'école profite aussi des concours et autres forums de rencontre entre écoles.

L'école a investi dans la communication interne : écran TV avec les infos du jour dans le hall d'entrée, journal des Lycéens, agenda hebdomadaire diffusé largement par mail, valses organisés et actualisés, ...

**Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut de Saint-Ghislain**





## IDENTIFIER LES RETOMBÉES POUR L'ÉCOLE EN TERME ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

L'« Agenda 21 » scolaire fournit une méthode pour permettre aux écoles d'évoluer vers plus de durabilité. Les retombées sont dépendantes du contexte de l'école, des priorités d'actions établies, du temps et des moyens mis à disposition. Certains résultats sont visibles et encourageants, d'autres sont plus discrets. Ils ne sont pas toujours chiffrables ou mesurables et certains changements ne sont palpables qu'après plusieurs années. Évaluer ces retombées est un des objectifs de la méthodologie proposée.

### 14. En quoi l'« Agenda 21 » scolaire contribue-t-il à réduire l'impact écologique de l'école ?

Par la mise en place d'un système de gestion environnementale adapté et des actions éducatives menées en parallèle, les écoles « Agenda 21 » scolaire tentent de réduire leur impact environnemental en limitant le gaspillage de ressources et les pollutions engendrées.

Les avancées se situent à différents niveaux :

- **Changements de comportement des élèves et des enseignants.** Suite à des actions d'information et de sensibilisation, la communauté scolaire est amenée à adopter des éco-gestes : éteindre la lumière, réduire le chauffage, trier les déchets, prévenir les emballages ou le gaspillage alimentaire. Ces changements de comportement sont indispensables pour soutenir les actions structurelles.
- **Gestion optimisée** pour limiter les impacts : en établissant des procédures, l'école fixe des règles de fonctionnement qui permettent, par exemple, de suivre les consommations, de détecter les fuites, de réguler les périodes de chauffe, etc. Ces adaptations nécessitent parfois la formation des acteurs clés (gestionnaires techniques, personnel d'entretien, économes) pour qu'ils puissent s'adapter à ces changements dans l'organisation.

#### Des investissements pour limiter l'impact environnemental des ateliers

L'EPASC est attentive à limiter les impacts sur l'environnement au niveau des ateliers et de l'exploitation agricole : par des nouvelles technologies (bacs de rétention des huiles, chiffons et tapis absorbants lavables, suppression des solvants chlorés pour le dégraissage, création d'un local phytosanitaire conforme, installation d'un biofiltre pour le traitement des effluents phytosanitaires) et par une meilleure gestion.

Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney

- **Amélioration des performances environnementales des infrastructures** : remplacement de la chaudière, isolation des toitures, remplacement des châssis, installation d'une citerne d'eau de pluie, installation de poubelles de tri.
- **Réduction de l'impact écologique des produits et services** en privilégiant des achats basés sur des critères durables (produits d'entretien écologiques, papier recyclé et labellisé, produits alimentaires sains, peu emballés, éthiques, issus de l'agriculture biologique).
- **Préservation de la biodiversité** par des aménagements (plantations, mare, ruches, haies, sentier didactique, ...) et des actions de gestion (fauchage tardif, suppression de pesticides, ...).

De façon plus générale, la prise de conscience des enjeux environnementaux de notre société fait partie des défis de l'éducation relative à l'environnement et au développement durable. Toutes les actions entreprises par l'école pour mettre en cohérence les discours éducatifs avec les pratiques de gestion et les infrastructures répondent à ces défis.

### Changer l'offre au niveau des fournitures scolaires et de l'alimentation

*«Sensibilisés à l'impact des produits que nous proposons à nos élèves, nous avons apporté des changements au niveau de l'offre alimentaire et des fournitures scolaires. Les élèves ont la possibilité via un bon de commande d'acheter du matériel scolaire plus durable (compas vendu sans boîte plastique, correcteur rechargeable, farde en carton recyclé, ..). L'achat groupé permet de réduire le surcoût éventuel et nous nous chargeons de trouver les fournisseurs. Le retour des parents est très positif. Le papier pour les photocopieuses est également plus écologique. Au niveau de l'alimentation, nous privilégions les produits frais et sains (soupe à base de produits de saison et si possible bio, salade de thon fabriquée maison pour réduire la quantité de mayonnaise). Les sandwiches sont préparés sur commande pour éviter le gaspillage. Ces changements ont permis de réduire de 4 à 2 le nombre de congélateurs. Le personnel, qui a suivi une formation à l'alimentation durable, est mieux valorisé et la vente de soupe a augmenté. Le surcoût engendré par ces modifications est un choix accepté par l'école.»*

**Econome au Collège Pie 10 de Châtelineau**

Les résultats ont généralement des implications croisées comme les bénéfices écologiques liés à des actions économiques ou l'amélioration du bien-être suite à des investissements financiers.

## 15. Quel est l'impact d'une telle démarche au niveau social ?

Dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un «Agenda 21» scolaire, tout le monde a un rôle à jouer et une part de responsabilité. La participation des élèves au processus va permettre de développer et affiner leur esprit critique de citoyen, essentiel à entretenir dans notre société moderne en perpétuels changements.

La prise en compte de la question sociale est encouragée par la valorisation d'une diversité de projets touchant au bien-être, à la solidarité, à la tolérance, à la sécurité, à l'ouverture sociale et culturelle. Leur mise en oeuvre dépend du contexte dans lequel évolue l'école.

Parmi les projets menés dans les écoles, citons par exemple :

- aménagement de tables et de bancs dans la cour de récréation, réalisation d'une fresque murale, peinture des classes, ...
- accueil d'élèves porteurs de handicap (rampe d'accès pour élèves à mobilité réduite, ordinateurs pour déficients visuels, ...)
- fond social pour les élèves en difficulté financière, prêt de livres, ...
- parrainage des nouveaux élèves, journée d'accueil des 1<sup>ers</sup> secondaire, vade-mecum pour les nouveaux enseignants



- actions de promotion à la santé (animation de sensibilisation, activités sportives pendant le temps de midi, changement de l'offre alimentaire, ...)
- organisation d'une marche parrainée en soutien à une association caritative
- échange intergénérationnel avec un home pour personnes âgées
- récolte de vêtements pour une distribution aux sans-abris
- parrainage et interactions entre acteurs de la communauté (rencontre entre le personnel d'entretien et élèves, accueil des nouveaux par les rhétos, ...)
- responsabilisation des élèves par l'établissement de charges (éteindre la lumière en sortant de la classe, vider la corbeille à papier) ou l'organisation de tournante pour le nettoyage de la cour
- ...



## Respect, partage et convivialité

« Parmi les projets menés pour favoriser la convivialité et les échanges entre classes, citons la lecture d'histoires par les aînés dans les classes de maternelles. Ces moments de partage hebdomadaires ont créé des liens au fil du temps. Les plus jeunes ont moins peur des grands dans la cour de récréation et les aînés respectent mieux les espaces des petits. Globalement, il y a beaucoup moins de violence pendant les temps de midi. Chacun respecte mieux les autres et le matériel, y compris le tri des déchets »

**Coordinatrice à l'école communale fondamentale de Corroy-le-Grand**

## Sensibilisation à la mobilité réduite

« L'établissement accueille une vingtaine d'élèves à mobilité réduite. Tout est fait, dans l'école, pour que ces élèves évoluent dans un environnement adapté à leurs besoins (sas d'entrée automatisés, salles de soins adaptées, wc adaptés, ascenseur, deux éducateurs spécialisés). Pour favoriser leur intégration, l'école organise chaque année, une journée « Prends ma place, prends mon handicap » en collaboration avec des clubs sportifs spécialisés (football en chaise – jeux de handball pour aveugles avec une balle sonore, ..). Lors de cette journée, les élèves du 1<sup>er</sup> degré se mettent dans la peau d'une personne présentant un handicap et réalisent des épreuves sportives comme un parcours en chaise roulante. A travers ces activités, ils se rendent compte qu'il n'est pas facile de se déplacer en chaise. »

**Coordinateur à l'Institut Jean Jaurès à Charleroi**

## 16. Quels sont les bénéfices économiques potentiels ?

Toutes les écoles «Agenda 21» scolaire se plongent dans l'analyse de leurs consommations, leurs dépenses, leurs achats et les évaluent afin de les rationaliser par une meilleure gestion et la planification d'actions concrètes.

Certaines actions engendrent des **économies sans investissements préalables** : la réduction de la consommation de papier par passage à une impression recto-verso par défaut, la diminution de la consommation électrique par la mise au point d'une procédure pour éteindre les ordinateurs de la salle informatique. Ces économies résultent directement d'une meilleure gestion.



### Des investissements pour plus de confort et une réduction de l'impact écologique

« Nous avons investi dans du double vitrage et un nouveau système de régulation du chauffage. Adapter les heures de chauffe à l'occupation réelle des locaux est directement rentable pour l'école. Par contre, certains investissements, destinés à améliorer le confort, ont augmenté nos consommations d'eau (fréquentation accrue des toilettes suite à des aménagements) et d'électricité (augmentation du nombre de néons pour améliorer l'éclairage, augmentation du nombre d'ordinateurs). Dans ce cas, ce ne sont pas les avantages économiques qui nous ont motivés mais le bien-être des personnes. Et dans certains cas, nous acceptons un léger surcoût pour des raisons écologiques : choix d'un fournisseur d'électricité verte, utilisation de papier labellisé PEFC ou FSC, mazout 'ultra' contenant moins de soufre. »

**Econome au Collège Notre-Dame de Basse-Wavre**

## Faire des compromis entre les coûts et les bénéfices

*« Pour les aspects financiers, nous faisons des compromis. Nous avons beaucoup investis dans des travaux pour améliorer notre efficacité énergétique et les coûts sont en partie compensés par les bénéfices. Pour les achats durables, nous acceptons un surcoût de maximum 5%. »*

**Sous-directrice du Collège Saint-Augustin à Enghien**

D'autres actions nécessitent des **investissements financiers** plus ou moins importants avant d'en voir les retombées positives (remplacement des châssis ou des luminaires par exemple). Ces investissements sont parfois difficiles à réaliser vu le manque de moyens. La répartition des responsabilités entre différents niveaux de pouvoir (communaux, provinciaux ou communautaires) ne les facilite pas. Dans certains cas, les établissements peuvent s'appuyer sur des **moyens extérieurs** (subsidés institutionnels pour les investissements liés aux économies d'énergie, appels à projets pour des aménagements favorisant la biodiversité, animations et accompagnements gratuits proposés par l'associatif, etc.).

Les retombées économiques pour les écoles ne sont donc pas généralisables : certaines actions permettent des économies parfois substantielles, d'autres coûtent à l'école mais sont compensées par un plus grand confort, une plus grande sécurité, un meilleur respect de la réglementation ou un impact réduit sur l'environnement.

## Réduire les coûts au niveau des ateliers

*« Mon rôle, comme chef d'atelier, est aussi de surveiller les dépenses liées, par exemple, à la gestion des déchets. Grâce à la mise en place d'un tri sélectif au niveau des déchets spéciaux comme les déchets de sciure dans les ateliers de menuiserie, nous avons réduit notre production de déchets de plus de la moitié. Les déchets de sciure sont compactés par nos soins en briquettes que nous vendons. »*

Un autre projet pilote mené par le chef d'atelier d'électricité a permis de réduire significativement la consommation d'électricité d'un local en le repeignant avec des couleurs claires et en remplaçant l'éclairage par des lampes LED. La luminosité a augmenté de 30%. Le projet combine intérêt pédagogique, économie financière, réduction de l'impact écologique et confort accru.

**Chef d'atelier à l'Institut Don Bosco à Liège**

## S'OUVRIR AUX AUTRES

Aborder le développement durable, c'est inévitablement s'intéresser au monde, aux autres, au respect de l'environnement comme au respect des personnes, ici et ailleurs, aujourd'hui et demain.

La démarche « Agenda 21 » scolaire invite donc les écoles à se rencontrer, à communiquer, à découvrir ce qui se passe ailleurs et à échanger. Elle encourage aussi les écoles à s'appuyer sur des partenaires externes pour développer leurs projets.

### 17. Quel est l'intérêt des partenariats et des collaborations externes ?

Les écoles concentrent de nombreuses compétences en interne pour mener leurs projets et remplir leurs missions éducatives, y compris en matière de développement durable. Faire appel à des partenaires extérieurs se révèle pourtant souvent utile voire indispensable à la réalisation de certains projets.

Les **atouts des partenaires extérieurs** se situent à différents niveaux selon leurs spécificités (associations, pouvoirs publics, réseaux d'enseignement) :

- offre d'animations éducatives, de formations et d'ateliers pour élèves ou enseignants (formations IFC, journées pédagogiques, formations thématiques, méthodologiques, etc.).
- apport complémentaire de savoirs et d'expertise.
- prêt ou don de matériel pour l'organisation de fêtes scolaires (tables, chaises, gobelets réutilisables, poubelles de tri, etc.).
- obtention de subsides ou d'incitants financiers pour la réalisation de projets.

Le **partenariat entre écoles** offre la possibilité aux élèves de se confronter à d'autres réalités socioculturelles. C'est le cas, par exemple, lors des échanges linguistiques ou lors de projets entre écoles de plusieurs pays.



## Un projet en partenariat avec la commune

Le projet « BiodiSart » est un projet phare du Collège du Sartay. Elèves et enseignants se retroussent les manches pour faire une série d'aménagements permettant d'améliorer la biodiversité à l'école. Le projet est mené en collaboration avec la commune de Chaudfontaine et avec l'école primaire située à proximité. Une journée d'inauguration, ouverte au public, est organisée avec une série d'activités proposées par les élèves du Collège à l'attention des élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire. Les élèves du primaire repartent avec un livret pédagogique réalisé par les professeurs de sciences du secondaire.

**Comité Agenda 21 du Collège du Sartay à Embourg**

## Un partenariat entre écoles aux savoir-faire complémentaires

La 'journée du lait' a pour objectif de donner aux jeunes une image positive de l'agriculture à travers le savoir-faire des agriculteurs. Ainsi, des élèves volontaires du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés font découvrir, de manière ludique, leurs métiers aux 800 élèves d'écoles primaires de la Région namuroise. Les sections d'agents d'éducation de l'IPES de Seilles et de l'Institut de la Providence de Ciney sont mises à contribution pour l'organisation logistique de la journée et l'accueil des élèves des écoles primaires.

**Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney**

## Une structure externe comme partenaire récurrent

La commune d'Enghien dispose d'un Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE). Quoi de plus naturel pour le Collège de s'appuyer sur ce partenaire local pour développer, chaque année, des projets de sensibilisation à l'environnement. Les élèves bénéficient des infrastructures du CIE et peuvent s'y rendre à pied (ce qui limite les coûts et l'impact écologique des déplacements).

**Collège Saint-Augustin à Enghien**



## 18. Quels sont les outils de valorisation proposés aux écoles ?

Limiter l'isolement en favorisant les échanges entre écoles et les conforter dans leur rôle d'exemplarité caractérisent la démarche «Agenda 21» scolaire.

### Rencontrer d'autres écoles et présenter ses réalisations

*« Pour notre Greenteam d'élèves volontaires, le forum des « Ecoles en développement durable » constitue une occasion de montrer ce qu'ils ont réalisé durant l'année. Ils sont fiers de partager leurs réussites avec d'autres élèves et avec des visiteurs plus officiels comme les représentants ministériels. En visitant les stands des autres écoles, nos élèves découvrent aussi d'autres réalités et de nouvelles idées de projets. Ils reviennent avec un sentiment d'appartenance à une grande communauté d'écoles actives dans le domaine du développement durable. »*

**Coordinateur au Collège Pie 10 à Châtelineau**

Plusieurs moyens sont mis à disposition des écoles pour échanger leurs expériences et valoriser les acquis parmi lesquels :

- Le label «Agenda 21» scolaire et la cérémonie officielle de remise.
- Les ateliers d'échanges entre écoles organisés une fois par an.
- Le forum annuel des « Ecoles en développement durable » qui a lieu chaque année pour permettre aux élèves de se rencontrer et de présenter leurs réalisations.
- Les présentations et témoignages lors de formations, de réunions inter-réseaux ou de rencontres entre directions.
- Le site internet de Coren ([www.coren.be](http://www.coren.be)) qui répertorie les écoles «Agenda 21» scolaire et met en avant une sélection de projets.



## Echanger ses expériences de terrain

*« L'échange d'expériences entre écoles en démarche « Agenda 21 » scolaire est riche d'enseignements et très motivant. Il contribue à dynamiser la démarche en apportant de nouvelles idées. Il permet aussi de se rendre compte que l'école n'est pas seule à faire face à certaines difficultés. En se confrontant aux réalités des autres écoles, les acteurs prennent conscience de ce qui fait la force de notre école. Ils réalisent qu'ils entreprennent déjà de nombreuses actions qui peuvent être valorisées et qu'il est possible d'aller encore plus loin dans certains domaines. »*

**Directeur de l'Institut Notre-Dame de Bastogne**

## S'ÉVALUER POUR ÉVOLUER

Toute action menée doit pouvoir être évaluée afin notamment de décider si elle doit être abandonnée ou s'il y a lieu de la modifier. C'est l'essence même de l'amélioration continue au cœur du processus « Agenda 21 » scolaire.

### 19. A quoi servent les évaluations ?

L'évaluation vise avant tout à progresser, à s'améliorer pas à pas. L'évaluation ne sanctionne pas, elle aide l'école à se positionner par rapport à ses acquis, ses réalisations, ses objectifs. Elle peut avoir plusieurs finalités :

- Suivre l'état d'avancement des projets au fur et à mesure de l'année pour garantir le bon déroulement et éviter de stagner ou de s'essouffler.
- Analyser un projet pour évaluer sa pertinence et l'opportunité de le répéter en le modifiant éventuellement.
- Actualiser les actions à réaliser l'année suivante en soulignant les points positifs (ce qui marche et mérite d'être reproduit, prolongé ou soutenu), en identifiant les points négatifs (ce qui ne marche pas et qu'il faut abandonner ou améliorer) et en proposant des améliorations.
- Communiquer et partager les résultats en vue de motiver et valoriser.



Ces évaluations constituent des temps d'arrêt pour les écoles pour regarder en arrière et mieux avancer.

## 20. Quels sont les outils d'évaluation de la démarche?

Pour pouvoir s'évaluer, il faut d'abord que l'école identifie ce qu'elle veut évaluer, puis qu'elle organise cette évaluation à l'aide d'outils adéquats. Dans cette optique, la démarche «Agenda 21» scolaire encourage les écoles à penser à l'évaluation dès la conception des projets. En identifiant les objectifs à atteindre, elle peut définir les critères sur lesquels la réalisation de ces objectifs sera évaluée.

Plusieurs outils sont proposés pour aider dans ce processus d'évaluation :

- **L'auto-évaluation annuelle** est une checklist permettant une évaluation qualitative de la démarche en fin d'année. Ce bilan identifie les points d'amélioration et les actions à entreprendre.
- **Le bilan des projets éducatifs** offre une vision d'ensemble des projets pédagogiques menés. Il contribue à faire des liens entre les projets, à identifier les thématiques moins exploitées, à repérer les classes moins sollicitées.
- **Le tableau de bord d'indicateurs quantitatifs** permet d'évaluer objectivement la progression de l'école au fil des années, de détecter des problèmes éventuels (fuites d'eau, augmentation de la consommation de papier) ou d'orienter la stratégie (augmentation du nombre d'heures octroyées à la coordination, réduction du nombre de projets hors écoles). Le suivi se fait de façon périodique (hebdomadaire, mensuel ou annuel selon les indicateurs).

- **L'évaluation externe** en vue de la labellisation apporte aux écoles un regard enrichissant, un moment d'échange constructif pour nourrir la démarche avec de nouveaux constats, de nouvelles idées et des pistes d'actions auxquelles l'école n'aurait peut-être pas pensées. C'est le rôle des auditeurs externes<sup>9</sup> dans le processus de labellisation.

### Le suivi d'indicateurs pour se situer

Au Collège Saint-Augustin d'Enghien, le suivi d'indicateurs est entré dans les mœurs. Ces indicateurs concernent le suivi des performances environnementales comme les données de consommation d'eau, d'électricité, de gaz mais aussi le nombre d'élèves venant en vélo, le volume de déchets produits ou le pourcentage de papier recyclé utilisé. « *L'analyse des indicateurs nous permet de vérifier où nous en sommes, de rectifier le tir si nécessaire ou d'abandonner certaines actions si elles ne sont pas efficaces ou pertinentes.* »

**Coordnatrice et sous-directrice au Collège Saint-Augustin à Enghien**

<sup>9</sup> Les auditeurs externes sont des personnes formées à la méthodologie et au référentiel de labellisation «Agenda 21» scolaire. Ces personnes sont issues de différents horizons (milieu associatif, administration, réseau d'enseignement, etc.).

## 21. Que peut apporter la labellisation pour l'école ?

La labellisation « Agenda 21 » scolaire représente une phase importante dans l'engagement de l'école. Elle ne constitue pas une fin en soi mais elle offre aux écoles une **reconnaissance** extérieure. Cette reconnaissance est précieuse pour valoriser le travail mené.

L'intérêt de la labellisation se situe aussi au niveau de la **motivation** et du **dynamisme** qu'elle génère dans les écoles. A l'approche des échéances fixées, il n'est pas rare de voir des écoles redoubler d'énergie pour faire aboutir un projet, actualiser la documentation ou tout simplement communiquer sur la démarche. La labellisation est un moteur interne pour se surpasser et évoluer encore.

Une fois le label obtenu, les écoles utilisent le logo à des fins de **communication** (site internet, courriers et documents officiels). Elles font partie d'un réseau d'écoles identifiables et reconnues.

### Le label, une cerise sur le gâteau

*« La labellisation est la cerise sur le gâteau. Par cette reconnaissance extérieure, nous espérons montrer qu'il fait bon vivre dans notre école. Nous voulons que nos élèves soient fiers d'y vivre leur scolarité et que les parents nous choisissent pour les valeurs que nous véhiculons ».*

**Coordinateur au Lycée Provincial des Sciences et des Technologies à Soignies**



Si le champ d'expérimentation est occupé par de multiples approches, si les formes de collaboration, les méthodes de transmission de savoirs tendent à évoluer et si la compréhension des enjeux sociaux, environnementaux, culturels et économiques s'affine un peu chaque jour, il faut rappeler que les évolutions sur le terrain restent timides.

Les témoignages d'écoles illustrent à quel point le développement durable exige une approche systémique sans nécessairement en faire un nouveau programme ou cours d'enseignement. L'éducation autour du développement durable est une invitation à repenser nos politiques éducatives, nos programmes et nos pratiques pédagogiques pour faire progresser les connaissances, les compétences, les modes de pensée et les valeurs, de manière à donner à chacun, quel que soit son âge, les moyens d'assumer la responsabilité de construire un avenir qui soit équitable sur le plan économique, viable pour tous sur le plan social et soutenable sur le plan écologique.

La majorité des écoles qui se lancent dans une démarche d'établissement autour du développement durable rencontre des écueils structurels considérables qui fragilisent la motivation des acteurs et ralentissent la concrétisation des améliorations planifiées. Ils sont de différents ordres. Certains ont été confirmés dans le cadre des Assises de l'Éducation à l'Environnement (ErE) et au Développement Durable (EDD)<sup>10</sup> parmi lesquels nous pouvons citer: le grand nombre de sollicitations, la

difficile lisibilité de l'offre éducative, le manque de temps et de moyens pour piloter le processus et assurer une continuité dans les efforts de mise en projets, etc.. La mobilisation pour organiser une participation efficace constitue un véritable enjeu. Il est plus marquant au niveau de l'enseignement secondaire où le cloisonnement des disciplines ne facilite pas les temps de sensibilisation partagés dans une perspective transdisciplinaire. Cependant, un vent de changement, suscité par les récentes initiatives institutionnelles<sup>11</sup>, souffle dans le milieu scolaire. Les différents acteurs sont de plus en plus convaincus du potentiel et des apports d'une éducation autour du développement durable pour préparer au mieux la jeunesse à jouer un rôle exemplaire face aux défis actuels et futurs.

Enfin, le développement durable se déclinant de manière multiple et son utilisation évoluant selon le contexte, il est important pour amplifier les pratiques éducatives en la matière, de prendre du recul sur sa définition, le contenu formatif et les méthodologies éducatives de mise en projets. En effet, nos sociétés changent, nos perceptions des limites de la Terre évoluent, nos connaissances sur les interactions entre les humains et les écosystèmes s'approfondissent. En parallèle, l'éducation est amenée aussi à innover et à s'adapter continuellement. La recette appropriée dans le temps et l'espace est à inventer sur les bancs de l'école, à la maison et sur nos lieux de travail.

<sup>10</sup> Processus participatif entre institutions régionales et communautaires compétentes en matière d'ErE-DD, le monde de l'enseignement et le milieu associatif - 2010-2013

<sup>11</sup> Accord de coopération Wallonie-Bruxelles en matière d'éducation à l'environnement / Manuel sur les portes d'entrée / Cahiers du développement durable

Lors de l'enquête menée en 2010-2011 dans le cadre des Assises de l'éducation relative à l'environnement et au développement durable, les résultats pointaient un trop-plein de sollicitations et d'activités concurrentes comme un frein à la mise en projet. Alors comment trouver les partenaires extérieurs qui seront réellement soutenant et qui pourront aider à enrichir les projets menés dans les écoles ?

Pour bénéficier de l'aide des pouvoirs publics ou des réseaux, les écoles peuvent s'appuyer sur les informations qu'elles reçoivent via les circulaires, les newsletters, les catalogues, les brochures, les sites internet à leur disposition.

### [www.enseignement.be/ere](http://www.enseignement.be/ere)

Site consacré à l'Éducation relative à l'Environnement et au Développement durable (ErE DD). Ce site vise à regrouper et structurer l'ensemble de l'information utile pour mener des activités et projets à l'école.

### [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)

Le Réseau IDée est le réseau des associations actives en Education relative à l'environnement (ErE). Le réseau a été la cheville ouvrière du processus des Assises. Il dispose d'une base de données de ressources pédagogiques.

### [www.crie.be](http://www.crie.be)

Les centres régionaux d'initiation à l'environnement proposent des activités éducatives et développent des outils pédagogiques.

### [www.cahiers-developpement-durable.be](http://www.cahiers-developpement-durable.be)

4 cahiers proposant des informations et des activités didactiques et méthodologiques pour l'intégration du développement durable dans les écoles techniques et professionnelles.

### [www.agenda21scolaire.be](http://www.agenda21scolaire.be) et [www.coren.be](http://www.coren.be)

Pour télécharger le guide du coordinateur « Agenda 21 » scolaire, les fiches projets des écoles en démarche.



## **Rédaction**

Isabelle Convié, Thierno Ndiaye – COREN asbl

## **Comité de lecture**

Stéphane Boulanger – Cabinet du Ministre du Développement durable, conseiller

Maryse Foubert – SPW, DGEO3, attachée à la cellule Sensibilisation à l'environnement

Jean-Michel Lex – Institut Robert Schuman, enseignant et coordinateur

Emmanuel Rifaut – Fédération Wallonie-Bruxelles, chargé de mission éducation relative à la citoyenneté et à l'environnement à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire

Aurélié Pierard – SPW, attachée au Département du Développement durable

Céline Teret – Réseau Idée, journaliste, chargée de mission

Natacha Thevenod – COREN asbl, responsable de projets « Agenda 21 » scolaire

Christophe Vermonden – Fedefoc, conseiller pédagogique

Dépôt légal D/2014/10692/1

Imprimé sur papier recyclé

Publication réalisée par COREN avec le soutien du Ministre de l'Environnement et du Ministre du développement durable de la Wallonie.

**Editeur responsable** : Thierno Ndiaye – 35, rue Van Elewijck – 1050 Bruxelles

**Design et production** : De Visu Digital Document Design



## Avez-vous déjà entendu parler de l'« Agenda 21 » scolaire ?

Il s'agit d'un outil méthodologique pour aider les écoles qui s'engagent dans une démarche globale d'éducation en lien avec le développement durable.

Cette brochure tente de le présenter en 21 questions illustrées par de nombreux témoignages d'écoles qui traitent de la participation, de la communication, de la gestion et de projets de citoyenneté, d'environnement, de solidarité, de santé, etc. construits dans une perspective durable.

La publication se veut inspirante pour toute personne intéressée par l'éducation autour au développement durable.

Avec le soutien de la



Wallonie

L'asbl COREN informe, sensibilise et forme en matière de gestion durable de l'environnement. Les démarches et outils proposés visent à la mise en place d'actions intégrant le développement et le respect de l'environnement.

